

# DIRECTIVES DE L'UTILISATEUR, GUIDE DE SÉCURITÉ ET DE FORMATION



Modèles de chaussures HAIX® respectant la norme NFPA

**FIRE HUNTER® XTREME**  
**FIRE HUNTER® USA**  
**FIRE FLASH® XTREME**  
**FIRE HERO® XTREME**  
**FIRE EAGLE® AIR**  
**SPECIAL FIGHTER® USAR**  
**AIRPOWER® XR1**  
**AIRPOWER® XR2**  
**AIRPOWER® R7**  
**AIRPOWER® R8**  
**AIRPOWER® R2**  
**BLACK EAGLE® SAFETY 55 MID SIDE ZIP**

NFPA 1971 : Norme sur les ensembles de protection pour la lutte structurelle contre les incendies et la lutte de proximité contre les incendies, Édition 2013

NFPA 1992 : Norme sur les ensembles et vêtements de protection contre les éclaboussures de liquides pour les urgences avec matériels dangereux, Édition 2012

NFPA 1999 : Norme sur les vêtements de protection en cas d'opérations médicales d'urgence, Édition 2013

NFPA 1951 : Norme sur les ensembles de protection en cas d'accidents nécessitant des secours techniques, Édition 2013

NFPA 1977 : Norme sur les vêtements et l'équipement de protection pour la lutte contre les incendies de forêts, Édition 2016

NFPA 1851 : Norme sur la sélection, les soins et l'entretien des ensembles de protection pour la lutte structurelle contre les incendies et la lutte de proximité contre les incendies, Édition 2014

ASTM F2413-2011: Spécification de norme concernant les exigences de performance pour la protection des pieds

CAN/CSA-Z195-2014 : Norme pour les chaussures de protection

## DANGER

- Ce guide ne devrait être enlevé que par l'utilisateur final!  
Dans l'éventualité où ce guide est retiré de la chaussure, remettez ce guide aux autorités responsable des soins et de l'entretien de la chaussure.
- **Vous DEVEZ lire ce guide et toutes les étiquettes de sécurité, nettoyage et renseignements se trouvant sur la chaussure avant de porter ces chaussures.**
- La sévérité d'une brûlure dépend de sa durée et de sa température. Des brûlures de la peau au premier degré peuvent se produire lorsque la peau atteint un température aussi basse que 118 degrés F.
- Le feu peut brûler à des températures pouvant atteindre 2000 degrés F et plus
- Cette chaussure assure une protection limitée contre la chaleur et les flammes. Pendant que vous portez cette chaussure, vous pourriez subir des brûlure sans ressentir de chaleur ou d'avertissement dans certains cas, et même sans signes de dommages à la chaussure.

**⚠ DANGER ⚠**  
You must read the User Instruction, Safety and Training Guide before wearing this footwear.

**CLASSIFIED**  
 **ASTM F2413-11**  
**M I/75/C/75**  
**PR**

PROTECTIVE FOOTWEAR FOR STRUCTURAL FIRE FIGHTING IN ACCORDANCE WITH NFPA 1971-13. ALSO CLASSIFIED IN ACCORDANCE WITH NFPA 1992-12, CAN/CSA Z195-14 AND ASTM F2413-11.

**Fire Hunter Xtreme**  
Article: 501605 Production Date:

**DO NOT REMOVE THIS LABEL**  
**MADE IN CROATIA**

MATERIAL: LEATHER, CROSSTECH® FABRIC/PFTE3, RUBBER OUTSOLE  
MADE BY: HAK® OBLICA d.o.o. Gospodarska 1 40321 Mele Subotica, CROATIA  
CLEANING: HAND WASH WITH WARM WATER

THIS STRUCTURAL FIRE FIGHTING PROTECTIVE FOOTWEAR MEETS THE FOOTWEAR REQUIREMENTS OF NFPA 1971, 2013 EDITION.  
THIS LIQUID-SPLASH PROTECTIVE FOOTWEAR MEETS THE BASIC REQUIREMENTS OF NFPA 1992, STANDARD ON LIQUID-SPLASH PROTECTIVE ENSEMBLE AND CLOTHING FOR HAZARDOUS MATERIAL EMERGENCIES, 2012 EDITION AND FOR THE ADDITIONAL REQUIREMENT IF INDICATED BELOW.

| ADDITIONAL REQUIREMENTS   | Yes | No |
|---|-----|----|
| LIMITED CHEMICAL FLASH FIRE PROTECTION FOR ESCAPE ONLY IN THE EVENT OF A CHEMICAL FLASH FIRE. |     | X  |

THE TECHNICAL DATA PACKAGE CONTAINS INFORMATION ON CHEMICALS AND SPECIFIC CHEMICAL MIXTURES FOR WHICH THIS FOOTWEAR IS CERTIFIED. CONSULT TECHNICAL DATA PACKAGE AND MANUFACTURERS INSTRUCTIONS BEFORE USE.  
**DO NOT REMOVE THIS LABEL**

Engineered by HAK Germany  
**US-Size**  
**9 M**  
Made in Croatia  
  
999990901001  
Auhofstrasse 10, D-94048 Mainburg

**⚠ DANGER ⚠**  
You must read the User Instruction, Safety and Training Guide before wearing this footwear.

**CLASSIFIED**  
 **ASTM F2413-11**  
**M I/75/C/75**  
**PR**

PROTECTIVE FOOTWEAR FOR STRUCTURAL FIRE FIGHTING IN ACCORDANCE WITH NFPA 1971-13. ALSO CLASSIFIED IN ACCORDANCE WITH NFPA 1992-12, CAN/CSA Z195-14 AND ASTM F2413-11.

**Fire Hunter USA**  
Article: 502004 Production Date:

**DO NOT REMOVE THIS LABEL**  
**MADE IN CROATIA**

MATERIAL: LEATHER, CROSSTECH® FABRIC/PFTE3, RUBBER OUTSOLE  
MADE BY: HAK® OBLICA d.o.o. Gospodarska 1 40321 Mele Subotica, CROATIA  
CLEANING: HAND WASH WITH WARM WATER

THIS STRUCTURAL FIRE FIGHTING PROTECTIVE FOOTWEAR MEETS THE FOOTWEAR REQUIREMENTS OF NFPA 1971, 2013 EDITION.  
THIS LIQUID-SPLASH PROTECTIVE FOOTWEAR MEETS THE BASIC REQUIREMENTS OF NFPA 1992, STANDARD ON LIQUID-SPLASH PROTECTIVE ENSEMBLE AND CLOTHING FOR HAZARDOUS MATERIAL EMERGENCIES, 2012 EDITION AND FOR THE ADDITIONAL REQUIREMENT IF INDICATED BELOW.

| ADDITIONAL REQUIREMENTS   | Yes | No |
|---|-----|----|
| LIMITED CHEMICAL FLASH FIRE PROTECTION FOR ESCAPE ONLY IN THE EVENT OF A CHEMICAL FLASH FIRE. |     | X  |

THE TECHNICAL DATA PACKAGE CONTAINS INFORMATION ON CHEMICALS AND SPECIFIC CHEMICAL MIXTURES FOR WHICH THIS FOOTWEAR IS CERTIFIED. CONSULT TECHNICAL DATA PACKAGE AND MANUFACTURERS INSTRUCTIONS BEFORE USE.  
**DO NOT REMOVE THIS LABEL**

Engineered by HAK Germany  
**US-Size**  
**9 M**  
Made in Croatia  
  
999990901001  
Auhofstrasse 10, D-94048 Mainburg

**⚠ DANGER ⚠**  
You must read the User Instruction, Safety and Training Guide before wearing this footwear.

**CLASSIFIED**  
 **ASTM F2413-11**  
**M I/75/C/75**  
**PR EH**

PROTECTIVE FOOTWEAR FOR STRUCTURAL FIRE FIGHTING IN ACCORDANCE WITH NFPA 1971-13. ALSO CLASSIFIED IN ACCORDANCE WITH NFPA 1992-12, CAN/CSA Z195-14 AND ASTM F2413-11.

**Fire Eagle AIR**  
Article: 507502 Production Date:

**DO NOT REMOVE THIS LABEL**  
**MADE IN CROATIA**

MATERIAL: LEATHER, CROSSTECH® FABRIC/PFTE3, RUBBER OUTSOLE  
MADE BY: HAK® OBLICA d.o.o. Gospodarska 1 40321 Mele Subotica, CROATIA  
CLEANING: HAND WASH WITH WARM WATER

THIS STRUCTURAL FIRE FIGHTING PROTECTIVE FOOTWEAR MEETS THE FOOTWEAR REQUIREMENTS OF NFPA 1971, 2013 EDITION.  
THIS LIQUID-SPLASH PROTECTIVE FOOTWEAR MEETS THE BASIC REQUIREMENTS OF NFPA 1992, STANDARD ON LIQUID-SPLASH PROTECTIVE ENSEMBLE AND CLOTHING FOR HAZARDOUS MATERIAL EMERGENCIES, 2012 EDITION AND FOR THE ADDITIONAL REQUIREMENT IF INDICATED BELOW.

| ADDITIONAL REQUIREMENTS   | Yes | No |
|---|-----|----|
| LIMITED CHEMICAL FLASH FIRE PROTECTION FOR ESCAPE ONLY IN THE EVENT OF A CHEMICAL FLASH FIRE. |     | X  |

THE TECHNICAL DATA PACKAGE CONTAINS INFORMATION ON CHEMICALS AND SPECIFIC CHEMICAL MIXTURES FOR WHICH THIS FOOTWEAR IS CERTIFIED. CONSULT TECHNICAL DATA PACKAGE AND MANUFACTURERS INSTRUCTIONS BEFORE USE.  
**DO NOT REMOVE THIS LABEL**

Engineered by HAK Germany  
**US-Size**  
**9 M**  
Made in Croatia  
  
999990901001  
Auhofstrasse 10, D-94048 Mainburg

**⚠ DANGER ⚠**  
You must read the User Instruction, Safety and Training Guide before wearing this footwear.

**CLASSIFIED**  
 **ASTM F2413-11**  
**M I/75/C/75**  
**Mt/75 PR**

PROTECTIVE FOOTWEAR FOR STRUCTURAL FIRE FIGHTING IN ACCORDANCE WITH NFPA 1971-13. ALSO CLASSIFIED IN ACCORDANCE WITH NFPA 1992-12, NFPA 1951-13, NFPA 1977-16, CAN/CSA Z195-14 AND ASTM F2413-11.

**Fire Flash Xtreme**  
Article: 506005 Production Date:

**DO NOT REMOVE THIS LABEL**  
**MADE IN CROATIA**

MATERIAL: LEATHER, CROSSTECH® FABRIC/PFTE3, RUBBER OUTSOLE  
MADE BY: HAK® OBLICA d.o.o. Gospodarska 1 40321 Mele Subotica, CROATIA  
CLEANING: HAND WASH WITH WARM WATER

THIS STRUCTURAL FIRE FIGHTING PROTECTIVE FOOTWEAR MEETS THE FOOTWEAR REQUIREMENTS OF NFPA 1971, 2013 EDITION.  
THIS LIQUID-SPLASH PROTECTIVE FOOTWEAR MEETS THE BASIC REQUIREMENTS OF NFPA 1992, STANDARD ON LIQUID-SPLASH PROTECTIVE ENSEMBLE AND CLOTHING FOR HAZARDOUS MATERIAL EMERGENCIES, 2012 EDITION AND FOR THE ADDITIONAL REQUIREMENT IF INDICATED BELOW.

| ADDITIONAL REQUIREMENTS   | Yes | No |
|---|-----|----|
| LIMITED CHEMICAL FLASH FIRE PROTECTION FOR ESCAPE ONLY IN THE EVENT OF A CHEMICAL FLASH FIRE. |     | X  |

THE TECHNICAL DATA PACKAGE CONTAINS INFORMATION ON CHEMICALS AND SPECIFIC CHEMICAL MIXTURES FOR WHICH THIS FOOTWEAR IS CERTIFIED. CONSULT TECHNICAL DATA PACKAGE AND MANUFACTURERS INSTRUCTIONS BEFORE USE.  
**DO NOT REMOVE THIS LABEL**

Engineered by HAK Germany  
**US-Size**  
**9 M**  
Made in Croatia  
  
999990901001  
Auhofstrasse 10, D-94048 Mainburg

**⚠ DANGER ⚠**  
You must read the User Instruction, Safety and Training Guide before wearing this footwear.

**CLASSIFIED**  
 **ASTM F2413-11**  
**M I/75/C/75**  
**PR EH**

PROTECTIVE FOOTWEAR FOR STRUCTURAL FIRE FIGHTING IN ACCORDANCE WITH NFPA 1971-13. ALSO CLASSIFIED IN ACCORDANCE WITH NFPA 1992-12, CAN/CSA Z195-14 AND ASTM F2413-11.

**Fire Hero Xtreme**  
Article: 507101 Production Date:

**DO NOT REMOVE THIS LABEL**  
**MADE IN CROATIA**

MATERIAL: LEATHER, CROSSTECH® FABRIC/PFTE3, RUBBER OUTSOLE  
MADE BY: HAK® OBLICA d.o.o. Gospodarska 1 40321 Mele Subotica, CROATIA  
CLEANING: HAND WASH WITH WARM WATER

THIS STRUCTURAL FIRE FIGHTING PROTECTIVE FOOTWEAR MEETS THE FOOTWEAR REQUIREMENTS OF NFPA 1971, 2013 EDITION.  
THIS LIQUID-SPLASH PROTECTIVE FOOTWEAR MEETS THE BASIC REQUIREMENTS OF NFPA 1992, STANDARD ON LIQUID-SPLASH PROTECTIVE ENSEMBLE AND CLOTHING FOR HAZARDOUS MATERIAL EMERGENCIES, 2012 EDITION AND FOR THE ADDITIONAL REQUIREMENT IF INDICATED BELOW.

| ADDITIONAL REQUIREMENTS   | Yes | No |
|---|-----|----|
| LIMITED CHEMICAL FLASH FIRE PROTECTION FOR ESCAPE ONLY IN THE EVENT OF A CHEMICAL FLASH FIRE. |     | X  |

THE TECHNICAL DATA PACKAGE CONTAINS INFORMATION ON CHEMICALS AND SPECIFIC CHEMICAL MIXTURES FOR WHICH THIS FOOTWEAR IS CERTIFIED. CONSULT TECHNICAL DATA PACKAGE AND MANUFACTURERS INSTRUCTIONS BEFORE USE.  
**DO NOT REMOVE THIS LABEL**

Engineered by HAK Germany  
**US-Size**  
**9 M**  
Made in Croatia  
  
999990901001  
Auhofstrasse 10, D-94048 Mainburg

Remarque : Les étiquettes pour les bottes pour femme ne sont pas montrées ci-dessus.

**⚠ DANGER ⚠**  
You must read the User Instruction, Safety and Training Guide before wearing this footwear.

**CLASSIFIED**  
UL US  
16 KR

**ASTM F2413-11**  
M I/75/C/75  
Mt/75 PR

PROTECTIVE FOOTWEAR FOR EMERGENCY MEDICAL OPERATIONS IN ACCORDANCE WITH NFPA 1999-13. ALSO CLASSIFIED IN ACCORDANCE WITH NFPA 1951-13, NFPA 1992-12, NFPA 1977-16, CAN/CSA Z195-14 AND ASTM F2413-11.

Special Fighter USAR  
Article: 505204 Production Date:

DO NOT REMOVE THIS LABEL  
MADE IN CROATIA

MATERIAL: LEATHER, CROSSTECHE/FABRIC/EPTE POLYESTER, RUBBER OUTSOLE  
MADE BY: HAIK® OBLICA d.o.o. Gospodarska 1 40321 Male Subotice, CROATIA

CLEANING: HAND WASH WITH WARM WATER

THIS FOOTWEAR MEETS THE MULTIPLE-USE EMERGENCY MEDICAL FOOTWEAR REQUIREMENTS OF NFPA 1999, STANDARD ON PROTECTIVE CLOTHING AND ENSEMBLES FOR EMERGENCY MEDICAL OPERATIONS, 2013 EDITION.

THIS UTILITY AND RESUE AND RECOVERY PROTECTIVE ENSEMBLE FOOTWEAR ELEMENT MEETS THE REQUIREMENTS OF NFPA 1951-13 STANDARD ON PROTECTIVE ENSEMBLES FOR TECHNICAL RESCUE INCIDENTS, 2013 EDITION.

THIS WILDLAND FIRE FIGHTING PROTECTIVE FOOTWEAR MEETS THE REQUIREMENTS OF NFPA 1977, STANDARD ON PROTECTIVE CLOTHING AND EQUIPMENT FOR WILDLAND FIRE FIGHTING, 2016 EDITION.

THIS LIQUID-SPLASH PROTECTIVE FOOTWEAR MEETS THE BASIC REQUIREMENTS OF NFPA 1992, STANDARD ON LIQUID-SPLASH PROTECTIVE ENSEMBLE AND CLOTHING FOR HAZARDOUS MATERIAL EMERGENCIES, 2012 EDITION AND FOR THE ADDITIONAL REQUIREMENT IF INDICATED BELOW.

| ADDITIONAL REQUIREMENTS   | Yes | No |
|---|-----|----|
| LIMITED CHEMICAL FLASH FIRE PROTECTION FOR ESCAPE ONLY IN THE EVENT OF A CHEMICAL FLASH FIRE. |     | X  |

THE TECHNICAL DATA PACKAGE CONTAINS INFORMATION ON CHEMICALS AND SPECIFIC CHEMICAL MIXTURES FOR WHICH THIS FOOTWEAR IS CERTIFIED. CONSULT TECHNICAL DATA PACKAGE AND MANUFACTURERS INSTRUCTIONS BEFORE USE.  
DO NOT REMOVE THIS LABEL

Engineered by HAIK Germany

**US-Size**  
9 M

Made in Croatia

999990901001

**⚠ DANGER ⚠**  
You must read the User Instruction, Safety and Training Guide before wearing this footwear.

**CLASSIFIED**  
UL US  
16 KR

**ASTM F2413-11**  
M I/75/C/75  
EH PR

PROTECTIVE MULTIPLE-USE EMERGENCY MEDICAL FOOTWEAR FOR EMERGENCY MEDICAL OPERATIONS IN ACCORDANCE WITH NFPA 1999-2013. ALSO CLASSIFIED IN ACCORDANCE WITH NFPA 1977-2016, CAN/CSA Z195-2014 AND ASTM F2413-2011.

Airpower XR 1  
Article: 605113 Production Date:

THIS FOOTWEAR MEETS THE MULTIPLE-USE EMERGENCY MEDICAL FOOTWEAR REQUIREMENTS OF NFPA 1999, STANDARD ON PROTECTIVE CLOTHING AND ENSEMBLES FOR EMERGENCY MEDICAL OPERATIONS, 2013 EDITION.

THIS WILDLAND FIRE FIGHTING PROTECTIVE FOOTWEAR MEETS THE REQUIREMENTS OF NFPA 1977, STANDARD ON PROTECTIVE CLOTHING AND EQUIPMENT FOR WILDLAND FIRE FIGHTING, 2016 EDITION.

DO NOT REMOVE THIS LABEL  
MADE IN CROATIA

MATERIAL: LEATHER, CROSSTECHE/FABRIC/EPTE POLYESTER, POLYAMIDE, RUBBER OUTSOLE  
MADE BY: HAIK® OBLICA d.o.o. Gospodarska 1 40321 Male Subotice, CROATIA

CLEANING: HAND WASH WITH WARM WATER

Engineered by HAIK Germany

**US-Size**  
9 M

Made in Croatia

999990901001

**⚠ DANGER ⚠**  
You must read the User Instruction, Safety and Training Guide before wearing this footwear.

**CLASSIFIED**  
UL US  
16 KR

**ASTM F2413-11**  
M I/75/C/75  
EH PR

PROTECTIVE MULTIPLE-USE EMERGENCY MEDICAL FOOTWEAR FOR EMERGENCY MEDICAL OPERATIONS IN ACCORDANCE WITH NFPA 1999-2013. ALSO CLASSIFIED IN ACCORDANCE WITH CAN/CSA Z195-2014 AND ASTM F2413-2011.

Airpower XR 2  
Article: 605118 Production Date:

THIS FOOTWEAR MEETS THE MULTIPLE-USE EMERGENCY MEDICAL FOOTWEAR REQUIREMENTS OF NFPA 1999, STANDARD ON PROTECTIVE CLOTHING AND ENSEMBLES FOR EMERGENCY MEDICAL OPERATIONS, 2013 EDITION.

DO NOT REMOVE THIS LABEL  
MADE IN CROATIA

MATERIAL: LEATHER, CROSSTECHE/FABRIC/EPTE POLYESTER, POLYAMIDE, RUBBER OUTSOLE  
MADE BY: HAIK® OBLICA d.o.o. Gospodarska 1 40321 Male Subotice, CROATIA

CLEANING: HAND WASH WITH WARM WATER

Engineered by HAIK Germany

**US-Size**  
9 M

Made in Croatia

999990901001

**⚠ DANGER ⚠**  
You must read the User Instruction, Safety and Training Guide before wearing this footwear.

**CLASSIFIED**  
UL US  
16 KR

**ASTM F2413-11**  
M I/75/C/75  
PR

PROTECTIVE MULTIPLE-USE EMERGENCY MEDICAL FOOTWEAR FOR EMERGENCY MEDICAL OPERATIONS IN ACCORDANCE WITH NFPA 1999-2013. ALSO CLASSIFIED IN ACCORDANCE WITH CAN/CSA Z195-2014 AND ASTM F2413-2011.

Airpower R2  
Article: 605109 Production Date:

THIS FOOTWEAR MEETS THE MULTIPLE-USE EMERGENCY MEDICAL FOOTWEAR REQUIREMENTS OF NFPA 1999, STANDARD ON PROTECTIVE CLOTHING AND ENSEMBLES FOR EMERGENCY OPERATIONS, 2013 EDITION.

DO NOT REMOVE THIS LABEL  
MADE IN CROATIA

MATERIAL: LEATHER, CROSSTECHE/FABRIC/EPTE POLYESTER, POLYAMIDE, RUBBER OUTSOLE  
MADE BY: HAIK® OBLICA d.o.o. Gospodarska 1 40321 Male Subotice, CROATIA

CLEANING: HAND WASH WITH WARM WATER

Engineered by HAIK Germany

**US-Size**  
9 M

Made in Croatia

999990901001

**⚠ DANGER ⚠**  
You must read the User Instruction, Safety and Training Guide before wearing this footwear.

**CLASSIFIED**  
UL US  
16 KR

**ASTM F2413-11**  
M I/75/C/75  
EH PR

PROTECTIVE MULTIPLE-USE EMERGENCY MEDICAL FOOTWEAR FOR EMERGENCY MEDICAL OPERATIONS IN ACCORDANCE WITH NFPA 1999-2013. ALSO CLASSIFIED IN ACCORDANCE WITH CAN/CSA Z195-2014 AND ASTM F2413-2011.

BLACK EAGLE Safety 55 mid SZ Men  
Article: 620012 Production Date:

THIS FOOTWEAR MEETS THE MULTIPLE-USE EMERGENCY MEDICAL FOOTWEAR REQUIREMENTS OF NFPA 1999, STANDARD ON PROTECTIVE CLOTHING AND ENSEMBLES FOR EMERGENCY MEDICAL OPERATIONS, 2013 EDITION.

DO NOT REMOVE THIS LABEL  
MADE IN CROATIA

MATERIAL: LEATHER, CROSSTECHE/FABRIC/EPTE POLYESTER, POLYAMIDE, RUBBER OUTSOLE  
MADE BY: HAIK® OBLICA d.o.o. Gospodarska 1 40321 Male Subotice, CROATIA

CLEANING: HAND WASH WITH WARM WATER

Engineered by HAIK Germany

**US-Size**  
9 M

Made in Croatia

999990901001

**⚠ DANGER ⚠**  
You must read the User Instruction, Safety and Training Guide before wearing this footwear.

**CLASSIFIED**  
UL US  
16 KR

**ASTM F2413-11**  
M I/75/C/75  
PR

PROTECTIVE MULTIPLE-USE EMERGENCY MEDICAL FOOTWEAR FOR EMERGENCY MEDICAL OPERATIONS IN ACCORDANCE WITH NFPA 1999-2013. ALSO CLASSIFIED IN ACCORDANCE WITH CAN/CSA Z195-2009 AND ASTM F2413-2011.

DO NOT REMOVE THIS LABEL

Airpower R7  
Article: 607618 Production Date:

THIS FOOTWEAR MEETS THE MULTIPLE-USE EMERGENCY MEDICAL FOOTWEAR REQUIREMENTS OF NFPA 1999, STANDARD ON PROTECTIVE CLOTHING FOR EMERGENCY OPERATIONS, 2013 EDITION.

DO NOT REMOVE THIS LABEL

MATERIAL: LEATHER, CROSSTECHE/FABRIC/EPTE POLYESTER, POLYAMIDE, RUBBER OUTSOLE  
MADE BY: HAIK® Schuhe GmbH Aufholstrasse 10 84048 Mainburg, GERMANY

CLEANING: HAND WASH WITH WARM WATER

Engineered by HAIK Germany

**US-Size**  
9 M

Made in Croatia

999990901001

**⚠ DANGER ⚠**  
You must read the User Instruction, Safety and Training Guide before wearing this footwear.

**CLASSIFIED**  
UL US  
16 KR

**ASTM F2413-11**  
M I/75/C/75  
PR

PROTECTIVE MULTIPLE-USE EMERGENCY MEDICAL FOOTWEAR FOR EMERGENCY MEDICAL OPERATIONS IN ACCORDANCE WITH NFPA 1999-2013. ALSO CLASSIFIED IN ACCORDANCE WITH CAN/CSA Z195-2009 AND ASTM F2413-2011.

DO NOT REMOVE THIS LABEL

Airpower R8  
Article: 607628 Production Date:

THIS FOOTWEAR MEETS THE MULTIPLE-USE EMERGENCY MEDICAL FOOTWEAR REQUIREMENTS OF NFPA 1999, STANDARD ON PROTECTIVE CLOTHING FOR EMERGENCY OPERATIONS, 2013 EDITION.

DO NOT REMOVE THIS LABEL

MATERIAL: LEATHER, CROSSTECHE/FABRIC/EPTE POLYESTER, POLYAMIDE, RUBBER OUTSOLE  
MADE BY: HAIK® Schuhe GmbH Aufholstrasse 10 84048 Mainburg, GERMANY

CLEANING: HAND WASH WITH WARM WATER

Engineered by HAIK Germany

**US-Size**  
9 M

Made in Croatia

999990901001

© 2012 HAIK® TOUS DROITS RÉSERVÉS. CE GUIDE EST PROTÉGÉ PAR LES LOIS SUR LES DROITS D'AUTEUR DES ÉTATS-UNIS ET LA CONVENTION INTERNATIONALE DES DROITS D'AUTEUR. AUCUNE PARTIE DE CE GUIDE NE PEUT ÊTRE REPRODUITE SANS L'ACCORD ÉCRIT MANIFESTE DE HAIK®, INC.

| NFPA 1971 - 2013<br>LUTTE STRUCTURELLE CONTRE<br>LES INCENDIES | NFPA 1971 - 2013<br>LUTTE DE PROXIMITÉ CONTRE<br>LES INCENDIES | NFPA 1977 - 2016<br>LUTTE CONTRE LES INCENDIES<br>DE FORÊT | NFPA 1951 - 2013<br>SECOURS TECHNIQUES | NFPA 1992 - 2012<br>ÉCLABOUSSURES DE LIQUIDES/<br>MATÉRIAUX DANGEREUX | NFPA 1999 - 2013<br>URGENCES MÉDICALES | ASTM F2413 - 2011<br>CHAUSSURES DE PROTECTION | CAN/CSA-Z195-2014<br>CHAUSSURES DE PROTECTION |  |
|--|--|--|--|---|--|---|---|--|
| X  | N/A  | N/A  | N/A                                    | X   | N/A                                    | X   | X   | FIRE HUNTER® XTREME                    |
| X  | N/A  | N/A  | N/A                                    | X   | N/A                                    | X   | X   | FIRE HUNTER® USA                       |
| X  | N/A  | X  | X                                      | X   | ●                                      | X   | X   | FIRE FLASH® XTREME                     |
| X  | N/A  | N/A  | N/A                                    | X   | N/A                                    | X   | X   | FIRE HERO® XTREME                      |
| X  | N/A  | N/A  | N/A                                    | X   | N/A                                    | X   | X   | FIRE EAGLE® AIR                        |
| N/A  | N/A  | X  | X                                      | X   | X                                      | X   | X   | SPECIAL FIGHTER® USAR                  |
| N/A  | N/A  | X  | N/A                                    | N/A   | X                                      | X   | X   | AIRPOWER® XR1                          |
| N/A  | N/A  | N/A  | N/A                                    | N/A   | X                                      | X   | X   | AIRPOWER® XR2                          |
| N/A  | N/A  | N/A  | N/A                                    | N/A   | X                                      | X   | X   | AIRPOWER® R7                           |
| N/A  | N/A  | N/A  | N/A                                    | N/A   | X                                      | X   | X   | AIRPOWER® R8                           |
| N/A  | N/A  | N/A  | N/A                                    | N/A   | X                                      | X   | X   | AIRPOWER® R2                           |
| N/A  | N/A  | N/A  | N/A                                    | N/A   | X                                      | X   | X   | BLACK EAGLE® SAFETY 55<br>MID SIDE ZIP |

X = CERTIFIÉE

N/A = NON APPLICABLE

● = CONFORME, NON CERTIFIÉ

# TABLE DES MATIÈRES

|    |   |    |
|----|---|----|
| 1  | Introduction .....  | 5  |
| 2  | Définitions .....   | 7  |
| 3  | Liste de vérification de sécurité.....  | 9  |
| 4  | Utilisation appropriée de vos chaussures HAIX® conformes aux normes NFPA .....  | 10 |
| 5  | Connaissez vos chaussures HAIX® conformes aux normes NFPA :<br>Fabrication, Caractéristiques et Utilité.....              | 12 |
| 6  | Inspecter vos chaussures HAIX® conformes aux normes NFPA.....   | 16 |
| 7  | Les mettre et les enlever : Mettre et enlever vos chaussures HAIX® conformes<br>aux normes NFPA .....                     | 18 |
| 8  | Vérifier la compatibilité et l'ajustement de vos chaussures HAIX®<br>conformes aux normes NFPA.....                       | 19 |
| 9  | Considérations de marquage des chaussures HAIX® conformes aux normes NFPA .....   | 20 |
| 10 | Utiliser vos chaussures HAIX® conformes aux normes NFPA sécuritairement :<br>Comment réduire les risques de blessure..... | 20 |
| 11 | Nettoyer, décontaminer et désinfecter vos chaussures HAIX®<br>conformes aux normes NFPA .....                             | 26 |
| 12 | Méthodes de réparation de vos chaussures HAIX®<br>conformes aux normes NFPA .....   | 30 |
| 13 | Entreposer vos chaussures HAIX® conformes aux normes NFPA .....   | 31 |
| 14 | Mettre vos chaussures HAIX® conformes aux normes NFPA hors service .....  | 32 |
| 15 | Vous débarrasser de vos chaussures HAIX® conformes aux normes NFPA .....  | 33 |
| 16 | Renseignements sur la garantie limitée .....  | 34 |
| 17 | Sources et pour obtenir des renseignements supplémentaires .....  | 35 |
| 18 | Registre d'inspection, de nettoyage, de réparation, de mise<br>hors service et de disposition.....                        | 36 |

## 1 INTRODUCTION

Félicitations pour votre achat de votre nouveau produit HAIX® Amérique du Nord!

Vos chaussures HAIX® conformes aux normes NFPA (auxquelles il est référé comme "Chaussures" ou "Bottes" à travers ce guide) ont été conçues afin de vous offrir une protection limitée dans toute une gamme d'opérations risquées. Celles-ci, de même que leurs composants, ont été fabriquées et certifiées conformément aux exigences de performance des normes NFPA (page 4)

Ce guide de renseignements et de sécurité pour l'utilisateur donne des renseignements importants quant à l'utilisation, l'inspection, les soins, l'entretien, l'entreposage et la mise hors service de vos chaussures HAIX® conformes aux normes NFPA . Personne sauf vous (l'utilisateur final) ne devrait retirer ce guide de vos chaussures HAIX® conformes aux normes NFPA . Dès la réception de vos chaussures, vous devriez retirer, lire avec soins et conserver ce guide dans un porte-document à trois anneaux pour toutes références ultérieures.

Ce guide est un outil de formation qui vous aidera à comprendre ce que sont vos chaussures respectant les normes NFPA en matière d'urgence impliquant des matériaux dangereux et comment les utiliser de la manière la plus sécuritaire possible pendant diverses opérations dangereuses. Veuillez prendre le temps de le lire.

**Ce guide vous formera à :**

- Mettre vos chaussures
- Porter vos chaussures en toute sécurité
- Inspecter vos chaussures
- Réparer vos chaussures
- Réparer et décontaminer vos chaussures
- Entreposer vos chaussures
- Retirer vos chaussures

**Pour votre propre sécurité, prenez garde à remarquer les messages de sécurité importants ce trouvant dans ce guide :**

## **DANGER**

DANGER indique des risques immédiats qui entraîneront des blessures sérieuses ou la mort s'ils ne sont pas évités, ou si les directives, incluant les précautions recommandées, ne sont pas respectées. Le mot signal "Danger" est surligné en rouge, autant dans ce guide que sur les étiquettes apposées sur vos chaussures, ce afin d'indiquer les risques extrêmes de la situation.

## **AVERTISSEMENT**

AVERTISSEMENT indique les situations potentiellement dangereuses pouvant entraîner des blessures ou la mort si elles ne sont pas évitées, ou si les directives, incluant les précautions recommandées, ne sont pas respectées. Le mot signal "AVERTISSEMENT" est surligné en orange sur les étiquettes apposées sur vos chaussures, mais en noir dans ce guide.

## **ATTENTION**

ATTENTION indique les situations potentiellement dangereuses ou les pratiques non sécuritaires pouvant entraîner des blessures mineures ou modérées ou des dommages aux produits ou à la propriété, ce si les directives, incluant les précautions recommandées, ne sont pas respectées. Le mot signal "ATTENTION" est surligné en gris dans ce guide.

## 2 DÉFINITIONS

**Durée de flamme persistante** – Période pendant laquelle un matériel, un composant ou un habit de protection contre les produits chimiques continue de brûler un fois que l'embrasement éclair chimique simulé s'est achevé.

**Agent biologique** – Matériaux biologiques capables de causer des maladies ou des dommages prolongés au corps humain.

**Conformité/Conforme** – Respecte ou excède toutes les exigences applicables pour cette norme.

**Composant(s)** – Tout matériel, partie ou sous-ensemble utilisé dans la fabrication du produit conforme.

**Élément d'ensemble** – Les produits conformes qui assurent une protection de la partie supérieure et inférieure du torse, des bras, des jambes, de la tête, des mains et des pieds.

**Lutte contre les incendies d'entrée** – Opérations de lutte contre les incendies EXTRAORDINAIREMENT spécialisées qui incluent des activités de secours, de suppression des feux et de conservation de la propriété lors d'accidents impliquant des incendies aux niveaux élevés de chaleur de conduction, de convection et radiative, comme des feux d'aéronefs, de feux de réservoirs d'essence et des feux de grandes quantités de liquides inflammables. Une protection thermique hautement spécialisée contre l'exposition à des niveaux élevés de chaleur de conduction, de convection et radiative est nécessaire pour les personnes qui prennent part à de telles opérations EXTRAORDINAIREMENT spécialisées et parce qu'une entrée directe dans les flammes est effectuée. Il ne faut JAMAIS se servir de chaussures conformes à la norme NFPA 1971 pour la lutte contre les incendies avec entrée ou tout autre contact direct avec les flammes ou des métaux fondus, car elles n'offrent pas le niveau de protection requis. La lutte contre les incendies avec entrée n'est pas comme la lutte structurelle contre les incendies.

**Accident d'exposition** – Contact spécifique avec du sang et d'autres matériaux potentiellement infectieux : 1) yeux; 2) bouche et autres membranes muqueuses; 3) peau endommagée; ou 4) contact parentéral.

**Programme de suivi** – L'échantillonnage, les inspections, les tests et autres mesures utilisées dans les organisations de certification sur une base périodique afin de déterminer la conformité de produits étiquetés ou listés produits par le fabricant avec les exigences de cette norme.

**Chaussure** – Le terme chaussure utilisé à travers ce guide se rapporte UNIQUEMENT aux chaussures HAIX® conformes avec la norme NFPA. Une chaussure est un élément d'un ensemble protecteur conçu pour offrir une protection limitée comme exigé par les normes NFPA pour le pied, la cheville et la partie inférieure de la jambe. La chaussure n'est PAS une chaussure d'entrée ou de proximité.

**Tige de chaussure** – Partie d'une chaussure se trouvant au-dessus de la semelle, du talon et de la semelle intérieure.

**Matériaux dangereux** – Une substance (solide, liquide ou gazeuse) qui pourrait entraîner des problèmes pour les gens, l'environnement et la propriété lorsque libérée.

**Urgences impliquant des matériaux dangereux** – Accidents impliquant la libération réelle ou potentielle de matériaux dangereux.

**Doublure interne - La portion de doublure de la chaussure conforme aux normes NFPA qui est composée d'une couche de doublure thermique cousue avec une couche de protection contre l'humidité.**

**Aire d'interface** – Une zone du corps où le vêtement, le casque, les gants et les chaussures de protection ou le masque SCBA entre en contact. L'aire d'interface inclut, mais ne se limite pas à, ...la zone du pantalon et des chaussures.

**Chaussure de protection contre les éclaboussures - l'élément d'un ensemble de protection ou élément de vêtement de protection qui assure une protection contre les produits chimiques liquides et une protection physiques sur les pieds, les chevilles et la partie inférieure des jambes.**

**Entretien - Procédures pour l'inspection, la réparation et la mise hors service des ensembles ou vêtement de protection contre les éclaboussures.**

**NFPA** – Acronyme pour National Fire Protection Association. Une organisation conceptrice de normes du secteur privé, basée sur le volontariat qui développe des directives liées à la protection et la prévention des incendies.

**Chaussure conforme aux normes NFPA** – (Aussi référé en tant que chaussure conforme aux normes NFPA dans ce guide). Cela signifie que la chaussure a été certifiée par une organisation de certification tierce privée (par exemple, Laboratoires des assureurs) par sa conformité aux exigences de conception et de performance des normes NFPA valides au moment de la fabrication.

**Ensemble de protection** – Éléments multiples d'équipement de protection personnel conçus conformément avec les normes NFPA afin d'assurer une protection limitée aux expositions dangereuses pour les répondants qui font face aux risques inhérents aux opérations de lutte structurelle contre les incendies et certaines autres opérations d'urgence. Les éléments de l'ensemble de protection sont les manteaux, les pantalons, les combinaisons, les casques, les gants, les chaussures et les composants d'interface.

**Lutte de proximité contre les incendies** – Opérations spécialisées de lutte contre les incendies pouvant inclure des activités de sauvetage, de suppression de feu et de conservation de la propriété lors d'accidents impliquant des incendies à émission élevée de chaleur de conduction, de convection et radiative, comme les incendies d'aéronefs, d'essence et de liquides inflammables en grande quantité. Une protection thermique spécialisée contre l'exposition à des niveaux élevés de chaleur radiative, comme requis par les personnes impliquées dans de telles opérations, ce à cause de la portée de ces opérations et de la distance réduite avec l'incendie là où ces opérations sont menées, même si une entrée directe dans les flammes n'est PAS effectuée. Ces opérations prennent normalement place à l'extérieur, mais elles peuvent être combinées à des opérations intérieures. La lutte de proximité contre les incendies est différente de la lutte structurelle contre les incendies mais peut être combinée avec des opérations de lutte structurelle contre les incendies. La lutte de proximité contre les incendies est aussi différente de la lutte contre les incendies avec entrée.

**Vie utile** – La période pendant laquelle la chaussure, qui a été correctement entretenu, peut offrir une protection limitée raisonnable. La vie utile d'une chaussure est abordée plus en détail dans la section 14 de ce guide. Rien dans cette définition ne pourra affecter, altérer ou prolonger les garanties comme définies dans la section 16. À L'EXCEPTION DE CE QUI EST INDIQUÉ DANS LA SECTION 16 DE CE GUIDE, HAIX® AMÉRIQUE DU NORD NE FAIT AUCUNE AUTRE GARANTIE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLI-CITE, INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, TOUTES GARANTIES DE COMMERCIALITÉ, DE PERTINENCE POUR UNE UTILISATION PARTICULIÈRE OU DE VIE UTILE.

### 3 LISTE DE VÉRIFICATION DE SÉCURITÉ

Ne pas utiliser la chaussure HAIX® conforme aux normes NFPA tant que vous n'aurez pas coché "OUI" pour les éléments suivants :

1. Avez-vous complété une formation professionnelle dans les techniques de lutte contre les incendies ou pour les opérations en cas d'accident d'urgence impliquant des matériaux dangereux sous forme liquide, ou pour l'utilisation adéquate de la chaussure conforme aux normes NFPA?  
 Oui       Non
2. Avez-vous lu et compris toutes les directives et avertissements se trouvant dans ce guide, de même que sur les étiquettes apposées sur la chaussure?  
 Oui       Non
3. Procéderez-vous à l'inspection régulière de vos chaussures, à l'intérieur comme l'extérieur, pour détecter toutes déchirures, trous, zones amincies, surfaces usées, modifications de la couleur, poussière, contaminants, fuites, fragilisations ou autres conditions indiquées dans la section 6 de ce guide?  
 Oui       Non
4. Avez-vous étudié les limites de vos chaussures comme décrites à travers ce guide?  
 Oui       Non
5. Avez-vous fait les vérifications nécessaires pour vous assurer que vos chaussures sont bien ajustées conformément à la section 8 de ce guide?  
 Oui       Non
6. Avez-vous vous-même, votre agent de sécurité ou toute autre personne appropriée, pris des dispositions pour assurer que vos chaussures sont utilisées, inspectées, entretenues, entreposées et mises hors service conformément aux directives de ce guide?  
 Oui       Non
7. Avez-vous lu et compris les risques et responsabilités indiqués dans le Code de responsabilité personnel et acceptez-vous ces risques et responsabilités? Voir FIG. 1 et l'arrière de ce guide.  
 Oui       Non

Si vous avez répondu NON à l'une de ces questions, NE PORTEZ PAS CES CHAUSSURES tant que vous n'aurez pas lu les sections appropriées de ce guide et que vous n'aurez pas été adéquatement formé par des instructeurs qualifiés.

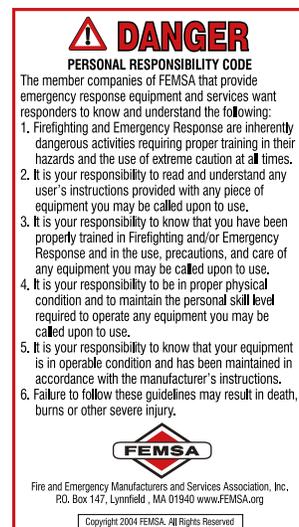


FIG. 1  
Code de responsabilité personnelle  
Se trouve aussi au dos de ce guide.

## **4 UTILISATION APPROPRIÉE DE VOS CHAUSSURES HAIX® CONFORMES AUX NORMES NFPA –**

### **PROTÉGER LES TRAVAILLEURS DU DOMAINE DE LA SANTÉ CONTRE LES EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES AUX PATHOGÈNES TRANSPORTÉS PAR LE SANG**

L'Occupational Safety and Health Administration (OSHA) du département américain du travail donne la responsabilité de la sélection, l'approbation, l'entretien, l'inspection et la formation dans l'utilisation appropriée et les limitations de l'équipement de sécurité à votre département, équipe ou employeur. (Code of Federal Regulations Volume 29, Section 1910.132, General Requirements of Subpart I, Personal Protective Equipment). Ce faisant, OSHA reconnaît une vérité élémentaire : la manière dont vous utilisez vos vêtements de protection est hors du contrôle du fabricant. Votre département ou employeur contrôle les circonstances lors desquelles l'ensemble de protection est utilisé et est en meilleure position pour déterminer les risques des lieux d'une urgence et de diriger la sélection et l'utilisation appropriée de l'équipement de protection, incluant les ensembles de protection eux-mêmes. Conformément avec les règles de OSHA, votre ensemble de protection est offert pour que votre département (payé ou bénévole), votre équipe ou votre employeur puisse évaluer et décider de lui-même dans quelle mesure l'ensemble de protection pourra assurer une protection de niveau acceptable pour toute opération d'urgence particulière. Il est recommandé que votre département ou employeur mène ses propres tests, évaluations et formations conjointement avec des experts de sécurité qualifiés avant d'indiquer quels éléments d'ensembles de protection doivent être utilisés par ses membres. Que ce soit pour l'utilisation d'un ensemble protecteur lors d'un accident particulier, l'entrée dans une situation particulière ou demeurer impliqué dans une situation particulière et autres décisions similaire, la décision revient à votre département ou votre employeur se trouvant sur les lieux, et sur une base de cas par cas. Étant donné que, manifestement, le fabricant de votre élément d'ensemble de protection ne peut savoir à l'avance les différentes conditions en vigueur à chaque lieu d'accident, l'utilisation appropriée de votre ensemble de protection et sa pertinence pour cette utilisation doivent être évaluées par votre département ou employeur à chaque lieu d'accident. Le fabricant n'émet aucune garantie, expresse ou implicite, quant à la pertinence de votre ensemble de protection pour un objectif particulier. (Voir les renseignements sur la garantie se trouvant à l'intérieur de la couverture arrière) Votre ensemble de protection ne doit être utilisé que sous la supervision directe de votre département ou employeur, de manière pertinente avec la norme NFPA 1500 (Norme sur le programme de santé et sécurité professionnel du département des incendies), la norme 29 CFR 1910.132 à laquelle il est fait référence précédemment, et la norme 29 CFR 1910.1030 (Protéger les travailleurs du domaine de la santé contre les expositions professionnelles à des pathogènes transmis par le sang)

Ces chaussures sont conçues pour offrir une protection LIMITÉE conformément aux exigences des normes NFPA pour les pieds, les chevilles et la partie inférieure des jambes, ce contre les risques des OPÉRATIONS DE LUTTE STRUCTURELLE CONTRE LES INCENDIES, LES OPÉRATIONS EN FORÊT ET LES OPÉRATIONS DE SAUVETAGE NON ASSOCIÉES AUX INCENDIES, LES OPÉRATIONS MÉDICALES D'URGENCE ET LES EXTRACTIONS DE VICTIMES, INCLUANT :

- chaleur et flammes,
- éclaboussures de 7 produits chimiques communs impliqués dans les incendies au sol (voir la section 10 de ce guide pour obtenir plus de renseignements),
- pénétration de sang et autres liquides corporels,
- environnement, incluant l'humidité et le climat froid,
- risques physiques, incluant les perforations, écrasements, coupures et abrasions,
- pluie et vapeur d'arrosage



Ne pas utiliser pour AUCUNE lutte de proximité contre les incendies, ou de lutte avec entrée.



Ne pas utiliser pour tout contact direct avec les flammes ou les métaux fondus.



Ne pas utiliser pour se protéger contre les agents chimiques dangereux.



Ne pas utiliser pour se protéger contre les agents radioactifs dangereux.



Ne pas utiliser pour se protéger contre les agents biologiques dangereux.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Si vous portez un modèle avec fermeture éclair, vous devez assurer que toutes les attaches sont bien fermées en tout temps où la chaussure est portée, ou cela entraînera des ouvertures dans votre protection, de l'usure dans la zone du talon et réduira de manière importante la durée de vie utile de votre chaussure en plus d'annuler la garantie.

## ⚠ DANGER

NE PAS utiliser cette chaussure dans les cas suivants :

- Opérations de lutte contre les incendies, de proximité ou avec entrée (voir définitions)
- Activités nécessitant un contact direct avec les flammes ou du métal fondu
- Protection contre tous les matériaux dangereux ou les agents biologiques ou radioactifs.

## ⚠ DANGER

Le personnel de lutte contre les incendies qui est exposé à des embrasements éclair, des explosions de fumée ou autres flammes et environnements à chaleur élevée courent des risques EXTRÊMES de souffrir de brûlures étendues et même de décéder même pendant le port de leur ensemble complet de protection de lutte contre les incendies structurelle conforme à la norme NFPA 1971.

Le personnel d'intervention en cas d'urgence peut devoir faire face à de nombreux liquides communs lors de l'exécution normale de leurs devoirs. La référence à la protection limitée contre les éclaboussures de 5 produits chimiques communs causant des incendies au sol ne devrait pas être interprétée de façon à considérer que cette chaussure est adéquate ou peut être utilisée comme protection pendant toute situation impliquant des matériaux dangereux.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Les tests contrôlés en laboratoire pour la norme NFPA "ne peuvent servir à établir les niveaux de performance pour toutes les situations auxquelles le personnel peut être exposé." Vous devriez toujours faire preuve de précautions extrêmes dans toutes les situations afin d'éviter les risques de blessures.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Les propriétés de protection de nouvelles chaussures conformes aux normes NFPA perdront de leur efficacité avec l'utilisation et l'usure du produit. Pour réduire les risques de blessures, vous DEVEZ suivre les recommandations de ce guide pour l'inspection et la mise hors service de vos chaussures afin de vous assurer que ces chaussures ne sont pas utilisées plus longtemps que pendant leur vie utile.

# 5 CONNAISSEZ VOS CHAUSSURES HAIX®

## CONFORMES AUX NORMES NFPA :

### FABRICATION, CARACTÉRISTIQUES ET UTILITÉ

Afin de comprendre les limites de la protection assurée par vos chaussures HAIX® conformes aux normes NFPA, vous devriez étudier leur fabrication, leurs caractéristiques et leur utilité.

#### 5.1 VUE D'ENSEMBLE

Les chaussures NFPA HAIX® assurent une protection limitée contre la pénétration des objets tranchants et les liquides se trouvant sur les lieux de l'incendie. Parce qu'elles sont conçues avec des matériaux spéciaux résistant à la chaleur et aux flammes, de cuir hydrophobe et de semelles de caoutchouc, elles assurent une résistance limitée contre la chaleur et les flammes pendant un temps bref, ce sans que la botte ne brûle ou entre en combustion.

#### 5.2 STRUCTURE EN COUCHES

Vos chaussures HAIX® conformes aux normes NFPA sont faites avec trois couches principales : une couche externe de cuir, une barrière contre l'humidité et une doublure interne. La doublure interne CAMBRELLE® et la barrière contre l'humidité CROSSTECH® sont fermement fixées à l'intérieur de la botte et conçues pour ne pas sortir au moment d'enlever les bottes.

#### 5.3 COUCHE EXTÉRIEURE EN CUIR

La couche extérieure est faite de cuir hydrophobe respirant qui assure une protection limitée contre la chaleur, les flammes, l'abrasion et les perforations.

#### 5.4 COUCHE INTERNE

La doublure interne et la barrière contre l'humidité sont cousues ensemble afin de composer la couche interne.

##### Barrière contre l'humidité

La barrière contre l'humidité est faite d'un film ou d'un enduit apposé sur un substrat afin de réduire la quantité d'eau provenant de l'environnement pouvant pénétrer à l'intérieur de la chaussure. La barrière contre l'humidité est apposée sur un substrat tissé ou non afin d'assurer force et durabilité. Toutes les barrières respirantes contre l'humidité ont la capacité d'empêcher l'humidité liquide de passer tout en permettant le passage de la vapeur. Cela permet à une partie de la chaleur corporelle de s'échapper dans les couches intérieures et d'être évacuée à l'extérieur de la chaussure. Cela favorise un refroidissement évaporatif des pieds, chevilles et partie inférieure des jambes du pompier.

##### Doublure interne

La doublure interne jointe à la barrière contre l'humidité est faite d'un tissu aéré qui protège la barrière contre l'humidité et absorbe la transpiration, lui permettant de passer à travers la barrière contre l'humidité et d'être pompée à travers les trous se trouvant sur le dessus de la chaussure par l'action de pompage naturelle créée par les mouvements et la marche.

## AUTRES CARACTÉRISTIQUES DE SÉCURITÉ IMPORTANTES :

**Semelle:** La semelle à crampons en caoutchouc de nitrile avec lamelles auto-nettoyantes est résistante à l'huile, à l'essence, à la chaleur et aux acides.

**système de protection pour les orteils :** La chaussure dispose d'un embout protecteur pour les orteils en acier et en caoutchouc afin d'assurer une protection limitée contre les perforations, l'écrasement et l'abrasion.

**Systèmes de fermeture :** Systèmes de fermeture éclair/laçage inclus sur certains modèles. Lorsque les chaussures sont correctement attachées, la quantité d'eau pouvant y entrer est réduite et les possibilités que les chaussures s'ouvrent pendant une opération de lutte contre les incendies ou avec matériaux dangereux sont réduites.

**Semelle intérieure amovible :** La semelle intérieure à forme anatomique absorbante peut être retirée afin de favoriser son séchage. Elle est aussi lavable et/ou remplaçable.

**Plaque inférieure résistante aux perforations :** La chaussure dispose d'une plaque d'acier inoxydable flexible de qualité supérieure (semelle intercalaire d'acier) qui résiste aux perforations.

**Boucles de courroies/fourreau de cuir noir :** Assure un mécanisme d'attrapage pour permettre à l'utilisateur de mettre la chaussure plus facilement.

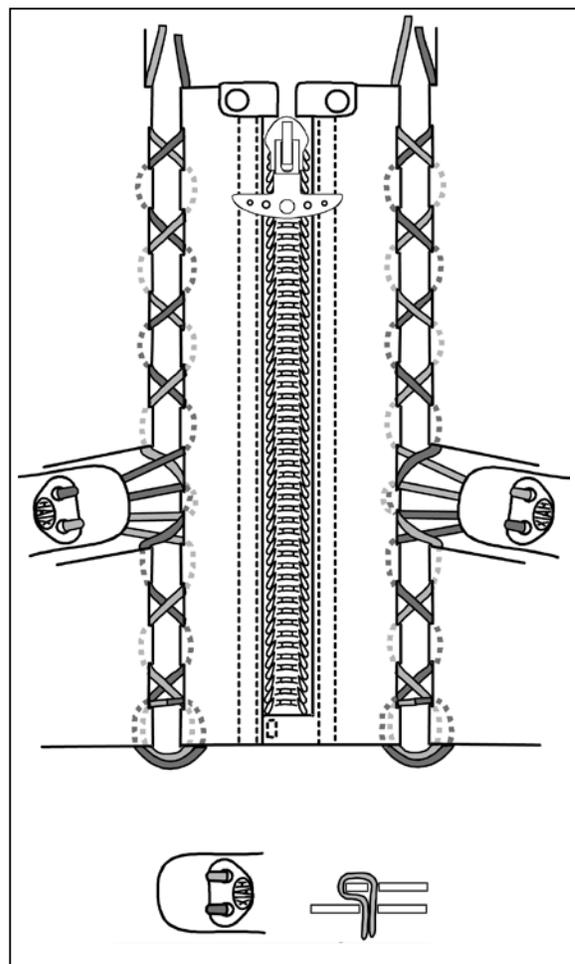
**Étiquette :** Située à l'intérieur de la double, l'étiquette affiche un énoncé indiquant que la chaussure a été fabriquée conformément aux normes NFPA applicables et contient des renseignements concernant la date de fabrication, le numéro de série et le nom du fabricant.



Entraîner les lacets des trous de laçage de départ vers le bas jusqu'au bas du système de laçage, puis entraîner les lacets vers le haut à travers les trous opposés afin d'entreprendre le processus de laçage vers le haut.

Croiser les lacets vers le haut jusqu'au système de fixation rapide TRE. Le lacet gauche entraînera la partie inférieure du système de fixation rapide TRE, alors que le lacet droit devrait être placé directement à travers la partie supérieure du système de fixation rapide TRE, puis entraîné dans l'unité de fixation rapide TRE supérieure.

Croiser chaque lacet à partir de l'arrière de l'attache de cuir à travers l'unité de fixation TRE, puis à travers le même trou de l'attache de cuir. Chaque lacet devrait être entraîné directement dans le trou de lacet supérieur de la section où il est sorti du système de fixation rapide TRE. Poursuivre le laçage en patron croisé jusqu'au dessus de la botte. Enfin, nouer les lacets à l'intérieur.



## FIRE FLASH® XTREME

Attache de cuir



Unité de fixation rapide TRE

Entretien recommandé du système de laçage breveté HAIX®

Veillez utiliser une brosse de nylon rigide pour nettoyer les dents de la fermeture éclair

Ne pas utiliser de brosse avec fils de fer

Si le mécanisme de la fermeture éclair coince, il peut être facilement relâché en utilisant quelques gouttes d'huile de silicone ou de machine à coudre

Veillez prendre en note : Les fermetures éclair qui ont été endommagées par l'utilisation de la force ne sont pas couvertes par notre garantie.

Croiser les lacets à travers les œillets de départ à partir de l'arrière. Continuer de lacer vers le haut, suivant les flèches numérotées, jusqu'en haut du système de fermeture éclair et nouer à l'arrière des œillets supérieurs.



**AIRPOWER® XR1**



**AIRPOWER® XR2**



**AIRPOWER® R2**

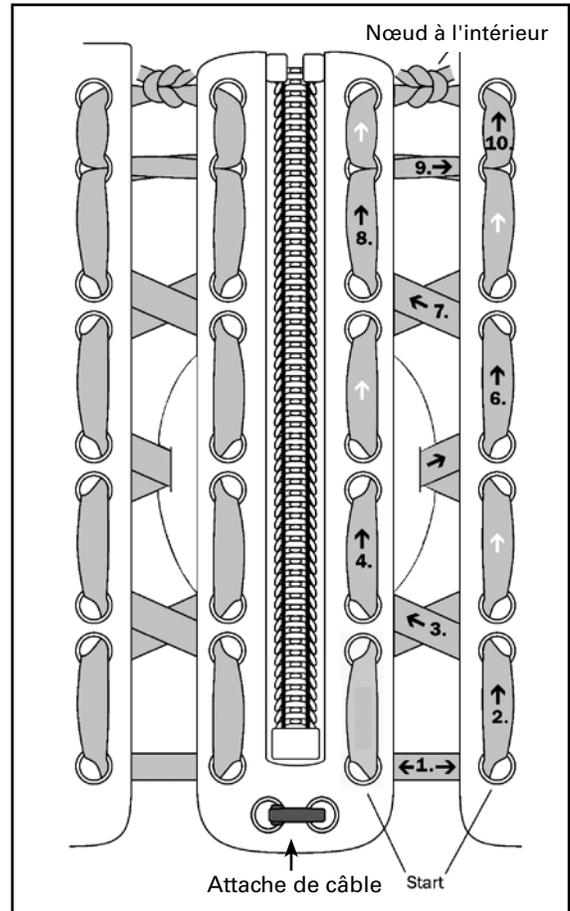


FIG. 2  
Ensemble de fermeture éclair

# 6 INSPECTER VOS CHAUSSURES HAIX® CONFORMES AUX NORMES NFPA

## 6.1 PRÉPARATION

Lire l'étiquette de renseignement (voir la section 5 de ce guide pour sa localisation).

## 6.2 FRÉQUENCE

Vous devriez procéder à l'inspection de vos chaussures après les moments suivants : 1.) Sur réception de vos nouvelles chaussures ou d'un composant de remplacement; 2.) Au moins une fois par mois pendant la durée de vie utile de vos chaussures; 3.) Après toute exposition à la chaleur, aux flammes, aux produits chimiques ou aux agents de lutte contre les incendies (incluant la mousse AFFF et l'eau); 4.) Après toute exposition à des fluides corporels (incluant le sang); et 5.) Après tout nettoyage, réparation ou décontamination. Vous devez inspecter vos chaussures à la fréquence minimale indiquée ci-dessus afin de détecter tout dommage évident ou signe de détérioration. En plus, vous pourriez sentir une perte de protection thermique en ressentant la chaleur plus rapidement et plus intensément qu'avant, ou avoir les pieds mouillés par la pluie ou l'eau des boyaux qui s'écoule à travers les matériaux de la barrière contre l'humidité ou les coutures. Dès que vous détectez un problème potentiel suite à votre propre inspection, ou que vous avez l'impression que les qualités protectrices pourraient être dégradées, vous devriez faire inspecter vos chaussures par le personnel formé du département des incendies ou de la station d'urgence ou à un centre de nettoyage et de réparation autorisé de HAIX® Amérique du Nord.

## 6.3 PROCESSUS D'INSPECTION ET CRITÈRES

### 1. Critères

L'inspection de vos chaussures NFPA devrait être effectuée conformément à la norme NFPA 1851 sur la sélection, les soins et l'entretien des ensembles de protection pour la lutte contre les incendies structurelle et de proximité, Édition 2008, sections 6.2.2.5 et 6.3.5.5

### 2. Préparation

- A. Porter des gants de protection appropriés pendant l'inspection.
- B. Placer la chaussure sur une surface propre et brillamment éclairée.

### 3. Couches externes

- A. **Couche de cuir, embout protecteur de caoutchouc et semelle** : Rechercher la présence de saletés, de points amincis, de trous, de déchirures, de fragilisation, de brûlures, d'abrasion, de zones fondues et de zones usées.
  - a. Une décoloration peut être un signe de surexposition à la lumière ou la chaleur.
  - b. Une fragilisation, des fentes et des brûlures sont le signe que d'autres couches peuvent être usées ou endommagées et peuvent devoir être remplacées.
  - c. Si le cuir est perforé ou fendu, la chaussure doit être réparée par une centre de nettoyage et de réparation HAIX® Amérique du Nord autorisé ou mise hors service et jetée conformément aux procédures de disposition se trouvant dans ce guide.

## AVERTISSEMENT

La plupart des propriétés de performance de la chaussure et de ses composantes ne peuvent être vérifiées par l'utilisateur sur le terrain.

- d. Semelles : Si un ou plusieurs crampons sont arrachés, la chaussure doit être resemellée. Toutes les réparations doivent être effectuées par un centre de nettoyage et de réparation HAIX® Amérique du Nord autorisé.

**B. Fermeture des chaussures avec fermeture éclair :**

- a. Vérifier la fonction et l'usure.
- b. Vérifier que l'ancrage et la boucle de la fermeture éclair sont fermement attachés à la chaussure.
- c. Vérifier que les lacets sont fermement attachés et que tout lacet supplémentaire est placé à l'arrière pour éviter les enchevêtrements.
- d. Rechercher les signes de brûlures, de fonte, de saletés et autres dommages causés aux lacets.

**C. Garniture réfléchissante :**

- a. Inspecter la chaussure pour détecter l'absence, la brûlure, la fonte ou le bris des garnitures réfléchissantes.
- b. Les garnitures endommagées devraient être remplacées par un centre de nettoyage et de réparation HAIX® Amérique du Nord autorisé.

**D. Courroies pour chausser les bottes :** Examiner tous les composants afin de s'assurer qu'ils sont fermement attachés aux chaussures.

**E. Coutures :** Examiner toutes les coutures pour détecter la présence de fils lâches, de bris, de coutures manquées ou de faiblesses.

**4. Couche intérieure :**

**A. Matériel :** Rechercher la présence de saletés, de zones minces, de trous, de déchirures, de fragilisation, de brûlures, d'abrasion et de zones usées.

- a. Inspecter en passant vos mains sur la doublure interne et rechercher pour les zones minces ou les arrêtes indiquant un bris. Une attention particulière doit être portée sur la zone du talon.
- b. Une décoloration peut être le signe d'une surexposition à la lumière ou la chaleur.

**B. Coutures :** Examiner toutes les coutures pour détecter les fils lâches, les bris, les coutures manquées ou les faiblesses.

**C. Étiquette :** Localiser et inspecter l'étiquette se trouvant à l'intérieur de la chaussure. Vérifier sa lisibilité, son usure ou son bris.

**D. Retirer la semelle intérieure : vérifiez qu'elle est bien sèche et non usée ou comprimée.**

HAIX® Amérique du Nord recommande de s'attacher les services d'un centre de nettoyage et de

réparation HAIX® Amérique du Nord autorisé pour la réparation ou l'inspection de vos chaussures. Pour obtenir une liste des centres, veuillez communiquer avec HAIX® Amérique du Nord au : Sans frais 866-344-HAIX (4249).

## 6.4 REGISTRES

Les centres de nettoyage et réparation HAIX® Amérique du Nord autorisés offrent des services de registre conformes à la norme NFPA 1851. Pour les registres manuels, indiquer toutes les inspections et les résultats de vos inspections, nettoyages, réparations, mise hors service et disposition sur le registre à l'arrière de ce guide. Conservez ce formulaire jusqu'à ce que votre organisation vous ait remis une méthode d'enregistrement comparable pour cette fin.

# 7 METTRE ET ENLEVER : METTRE ET ENLEVER VOS CHAUSSURES HAIX® CONFORMES AUX NORMES NFPA

## PRÉPARATION

Avant de les mettre, assurez-vous que les chaussures, incluant la couche interne et la semelle intérieure, sont bien sèches et que la semelle intérieure est placée dans le bas de la chaussure. S'il y a des lacets, ils doivent être bien attachés. Avant la première utilisation de vos chaussures avec fermeture éclair, bien ajuster la chaussure en relâchant les lacets, puis en mettant la chaussure, fermant la fermeture éclair puis en resserrant les lacets pour assurer un ajustement ferme et confortable. Placer les extrémités des lacets entre le système de laçage et la languette.

## METTRE LES CHAUSSURES

Dans le cas des chaussures de type "tirer", utiliser les courroies et tirer la chaussure fermement sur votre pied.

Quand vous utilisez une chaussure avec fermeture éclair, s'assurer que la fermeture éclair est ouverte, puis tirer la chaussure pour la mettre fermement sur votre pied et refermer la fermeture éclair.

S'assurer que l'ajustement est confortable et ferme.

Avant de pénétrer dans une zone de risque, vous devez demander à un partenaire de vérifier que vos chaussures et vos pantalons se chevauchent à l'interface de votre ensemble de protection NFPA, incluant les pantalons et les chaussures

## ENLEVER LES CHAUSSURES

- A. D'abord, n'enlevez jamais votre ensemble de sécurité tant que vous n'êtes pas certain que vous vous trouvez en sécurité hors de la zone de risque. Toujours porter un ensemble de protection complet conforme avec le NFPA pendant toutes les phases d'une opération d'urgence.
- B. Lorsque vous êtes prêt à retirer votre ensemble de protection conforme avec le NFPA, vous devriez commencer par enlever vos gants et votre casque.

## AVERTISSEMENT

Si vous portez des chaussures avec fermeture éclair, assurez-vous que toutes les fixations sont fermées en tout temps pendant le port des chaussures, ce afin d'éviter des trous dans votre protection et l'usure qui se produira au talon, entraînant une réduction importante de la durée de vie utile de la chaussure et annulant la garantie.

- C. Ensuite, retirez votre bonbonne SCBA et commencez à enlever vos vêtements. Retirez le manteau d'abord, puis les chaussures en tirant doucement dessus. Tirez la fermeture éclair complètement vers le bas pour enlever les chaussures.
- D. Si vos chaussures sont contaminées par des produits chimiques dangereux, vous devriez utiliser des gants et enlever les chaussures en évitant tout contact avec les parties contaminées. Assurez-vous de mettre les chaussures dans un sac de plastique afin d'assurer une manutention sécuritaire. Amenez-les immédiatement à l'attention de votre département de lutte contre les incendies ou votre employeur.
- E. Pendant et après le retrait de vos chaussures, continuez de rechercher des signes de contaminations avec des produits chimiques, des fluides corporels et autres contaminants et pour détecter des signes d'usure et de dommages. Consultez la section 11 sur les procédures de nettoyage, décontamination et désinfection et la section 6 sur les procédures d'inspection de ce guide.

## 8 VÉRIFIER LA COMPATIBILITÉ ET L'AJUSTEMENT ADÉQUAT DE VOS CHAUSSURES HAIX® CONFORMES AUX NORMES NFPA

### TAILLE ET AJUSTEMENT

Il y a différents styles de chaussures conformes avec les normes NFPA disponibles auprès de HAIX® Amérique du Nord. Assurez-vous que vous portez des chaussures qui ont un ajustement ferme et confortable. Afin de déterminer la taille qui vous convient, vous devez vous assurer que la taille de vos pieds est mesurée grâce à l'utilisation d'un appareil Brannock ou en essayant des échantillons d'évaluation du modèle que vous-même ou votre département achetez. Les chaussures devraient disposer d'un espace suffisant pour que les orteils puissent être à plat dans la botte et il ne devrait pas y avoir beaucoup de mouvement possible dans la zone du talon. Toute défaillance à assurer un ajustement adéquat de vos chaussures conformes avec le NFPA pourrait entraîner des blessures graves. Les chaussures qui n'ont pas un ajustement adéquat auront une durée de vie utile réduite. Si la chaussure ne semble pas être bien ajustée, vous devriez vérifier la taille sur l'étiquette pour vous assurer que c'est votre taille et votre propre chaussure.

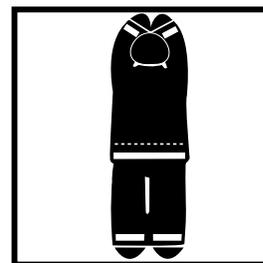


FIG. 3 / Position A du NFPA

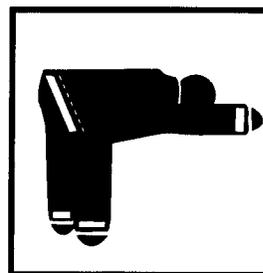


FIG. 4 / Position B du NFPA

Assurez-vous que les bords inférieurs de vos pantalons conformes avec le NFPA chevauchent le dessus de vos chaussures avec une longueur de 4 à 6 pouces quand vous vous tenez debout. En plus, vérifiez que toutes les couches du pantalon chevauchent la chaussure peu importe la position d'utilisation, même quand vous rampez au sol. Vérifiez les positions A et B du NFPA. Lors de la première utilisation de la chaussure avec fermeture éclair, réglez l'ajustement en relâchant les lacets, puis en mettant la chaussure, fermant la fermeture éclair puis en resserrant les lacets pour assurer un ajustement ferme et confortable. Placer les extrémités des lacets entre le système de laçage et la languette.

## **⚠ DANGER**

Ne jamais porter des chaussures conformes au NFPA qui ne sont pas correctement ajustées. Si vous avez des questions ou un problème d'ajustement de la chaussure, veuillez communiquer avec votre agent de sécurité pour obtenir de l'aide. Porter des chaussures qui ne sont pas correctement ajustées pourrait entraîner une réduction de la protection et causer des brûlures, coupures ou abrasions graves ou réduire dangereusement votre capacité à éviter des blessures en cas de situation dangereuse.

## **9 CONSIDÉRATIONS DE MARQUAGE DES CHAUSSURES HAIX® CONFORMES AUX NORMES NFPA**

- 9.1** L'étiquette de renseignement de la chaussure indique la date de fabrication et le numéro de série de vos chaussures HAIX® conformes aux normes NFPA.
- 9.2** Ne pas appliquer de lettres, d'emblèmes, de garnitures et/ou autres types d'identification qui pourraient pénétrer dans la barrière contre l'humidité. Ne pas écrire sur la doublure interne, laquelle est liée à la barrière contre l'humidité. De l'encre indélébile pourrait endommager le film ou l'enduit.

**NE JAMAIS ÉCRIRE SUR L'ÉTIQUETTE DE VOS CHAUSSURES!**

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne pas appliquer de lettres, d'emblèmes, de garnitures et/ou autres types d'identification qui pourraient pénétrer dans la barrière contre l'humidité. Ne pas écrire sur la doublure interne. Des dommages causés à la barrière contre l'humidité peuvent entraîner une pénétration d'eau dans les chaussures, réduisant la protection et pouvant entraîner la formation d'ampoules ou de brûlures.

## **10 UTILISER VOS CHAUSSURES HAIX® CONFORMES AVEC LES NORMES NFPA EN TOUTE SÉCURITÉ : COMMENT RÉDUIRE LES RISQUES DE BLESSURES**

La chaussure a été conçue conformément avec les normes NFPA afin de protéger l'utilisateur contre les risques spécifiques associés avec les opérations de lutte contre les incendies et les opérations de sauvetage non liées aux incendies, les opérations médicales d'urgence et les extractions de victimes. Cette section énumère les risques associés avec ces activités et les avertissements spécifiques concernant l'utilisation appropriée et sécuritaire de vos chaussures.

### **10.1 PRÉPARATION**

Avant de commencer toute opération d'urgence avec incendie ou risque d'incendie, vous devriez enfiler vos chaussures conformément aux procédures décrites dans la section 7 de ce guide, puis subir la vérification d'une autre personne pour s'assurer que les zones d'interface se chevauchent correctement.

Utilisez toujours vos chaussures conformes aux normes NFPA selon la norme NFPA 1500 sur le programme de santé et sécurité au travail du département des incendies et du titre 29, code des règlements fédéraux, partie 1910.132.

## **⚠ DANGER**

Toujours porter des chaussures propres et bien sèches dans toute opération de lutte contre les incendies. Des chaussures sales ou contaminées peuvent devenir combustibles et causer des brûlures sérieuses au porteur exposé à une chaleur intense ou des flammes.

## CARACTÉRISTIQUES DU FEU

### 10.2 LES INCENDIES SONT DES ENVIRONNEMENTS DE NATURE INTRINSÈQUEMENT DANGEREUSE ET IMPRÉVISIBLE

Les températures peuvent atteindre plus de 2000 ° F en quelques secondes. Il est important de comprendre ces conditions afin de maximiser votre protection et de comprendre les capacités limitées de vos chaussures à vous protéger de tous les risques inhérents à des incendies.

### 10.3 RISQUES DE BRÛLURES : TYPES DE TRANSFERT DE CHALEUR

Il y a trois types de transfert de chaleur : conduction, convection et radiation. La conduction est le transfert direct de chaleur par le contact avec un objet chaud. La convection est le transfert de la chaleur par l'entremise d'un milieu, comme l'air. La radiation thermique est le transfert de chaleur sous la forme d'énergie lumineuse, directement en provenance des flammes ou réfléchi par des surfaces chaudes. Les pompiers font face à ces trois types de chaleur pendant un incendie. Ils doivent donc comprendre leurs effets sur les chaussures conformes au NFPA.

**Conduction :** Le danger de subir des brûlures par la chaleur de conduction tout en portant des chaussures conformes au NFPA est souvent sous-estimé. Vous pouvez subir des brûlures par conduction de chaleur lorsque vous entrez en contact avec des surfaces ou des objets chauffés. Il s'agit d'un risque réel qui est significativement accru si vos chaussures sont mouillées, que ce soit suite à des dommages sur la barrière contre l'humidité ou à cause de l'eau extérieure pénétrant par l'ouverture supérieure. L'eau peut fournir un lien conducteur entre les surfaces qui ne se toucheraient pas sinon, augmentant les chances de conduction de chaleur. L'eau est un mauvais isolant; elle conduit la chaleur avec une efficacité dangereuse et totalement imprévisible!

#### DANGER

La pénétration d'humidité dans les chaussures peut entraîner une réduction de l'isolation et causer des brûlures par eau bouillante! Toujours s'assurer que vos chaussures sont sèches avant de les porter dans toutes les situations d'urgence. Asséchez vos chaussures et la semelle intérieure entre les sorties afin de réduire les risques de blessures et brûlures sérieuses. Inspectez vos chaussures pour détecter les trous et fermez correctement les attaches pour prévenir toute pénétration d'humidité provenant de l'environnement du feu. Suivre les directives d'inspection, d'entretien, d'entreposage, de réparation, de mise hors service et de disposition se trouvant dans ce guide pour vous assurer que vos chaussures ne sont pas trop usées ou en état non sécuritaire.

**Convection :** La chaleur de convection circule dans l'air, même s'il n'y a pas apparence immédiate d'incendie. La chaleur de convection peut faire monter la température de vos chaussures au point où des brûlures de convection peuvent survenir facilement, surtout si vos chaussures sont mouillées ou humides.

**Radiations thermiques :** La radiation thermique est le transfert de chaleur sous la forme d'énergie lumineuse dans un matériel, directement à partir des flammes ou réfléchi sur des objets chauds. Les facteurs affectant la vitesse de transfert de chaleur radiative incluent la différence de température entre deux surfaces, leur distance l'une de l'autre et la réflectivité de chacune.



FIG. 5

La chaleur radiative provenant de surfaces chaudes et de flammes peut causer des brûlures

## DANGER

Tout contact avec des objets chauds peut réduire de manière importante l'isolation et entraîner des brûlures et des ébouillantage sans avoir d'impression de chaleur ou d'avertissements dans certaines circonstances. Si vous avez l'impression de picotements, déplacez-vous immédiatement dans un emplacement plus frais. Toute défaillance à réagir immédiatement peut vous causer des brûlures.

## DANGER

La chaleur de convection ou de radiation peut pénétrer rapidement dans vos chaussures. Des niveaux dangereux de chaleur peuvent être présents à l'intérieur ou l'extérieur d'une structure, sans égards à l'absence de flammes et des brûlures peuvent se produire même à des températures relativement basses. Si vous sentez que des brûlures de radiation thermique se développent, passez à un endroit plus frais et sécuritaire immédiatement et retirez vos chaussures. Vous pourriez subir des brûlures sans aucun signal d'avertissement ou avoir endommagé vos chaussures.

## DANGER

- Vous pourriez n'avoir qu'un délai très court ou absent entre le moment où vous ressentez la chaleur ou la douleur avant que la peau ne commence à brûler à 118° F.
- Vous devez toujours être conscient de l'accumulation de chaleur dans l'environnement et dans vos vêtements et être prêt à vous échapper vers une zone plus fraîche afin de retirer les vêtements rapidement pour éviter les brûlures.

## 10.4 BRÛLURES

Les brûlures sont causées en fonction du temps et de la température. Plus la température de la source de chaleur est élevée et plus l'exposition est longue, plus les brûlures sont graves.

LES BRÛLURES DU PREMIER DEGRÉ commencent lorsque la température de la peau atteint 118 ° F.  
LES BRÛLURES DU SECOND DEGRÉ se produisent lorsque la température de la peau atteint environ 131 ° F.  
LES BRÛLURES DUTROISIÈME DEGRÉ se produisent lorsque la peau atteint une température d'environ 152 ° F.

En terme de flux de chaleur, une peau non protégée sera affectée par une brûlure de second degré après une exposition de seulement 30 secondes à 0,45 watt par centimètre carré. Des études ont montré que les températures de flammes à intensité faible, comme des feux de poubelle, peuvent atteindre près de 1300 ° F, avec un flux de chaleur en excès de plus de quatre watts par centimètre carré et une température de l'air pouvant atteindre 750 ° F (pour plus de renseignements, voir l'étude de J. Randall Lawson, dans la section des références). Ainsi, même des feux de petite taille peuvent générer plusieurs fois le niveau de chaleur nécessaire pour entraîner des brûlures graves aux intervenants en situations d'urgence qui ne portent pas d'équipement et de chaussures de protection en toute sécurité.

## DANGER

Des expositions prolongées ou répétées à la chaleur augmentera la température des chaussures et pourraient entraîner des brûlures, même une fois que l'intervenant d'urgence n'est plus exposé à des températures élevées. Réduisez l'exposition à la chaleur en utilisant de l'eau pour rafraîchir l'environnement ou en vous en échappant rapidement après une courte période de temps. Toute défaillance à suivre ces directives peut entraîner des brûlures aux pieds, chevilles et au bas des jambes.

## DANGER

L'accumulation de chaleur dans les chaussures conformes aux normes NFPA peut entraîner des brûlures sans aucun signe de dommage sur les chaussures. Ne jamais attendre de voir des dommages sur les chaussures pour avoir un avertissement de brûlures imminentes. Soyez toujours conscient de votre environnement et soyez prêt à vous échapper si vous ressentez des picotements ou une sensation de brûlure.

## **DANGER**

Les pompiers qui sont exposés aux embrasements éclairs, aux explosions de fumée et autres flammes et environnements très chauds sont à risque **EXTRÊME** de subir des brûlures étendues et même la mort même s'ils portent des chaussures de lutte structurelle contre les incendies conformes aux normes NFPA.

## **AVERTISSEMENT**

Ne pas confondre les exigences de test des composants qui font partie des normes NFPA avec les conditions dans lesquelles le personnel de lutte contre les incendies travaillent. Ainsi, par exemple, les exigences indiquant que certains composants ne doivent pas fondre, dégoutter ou se séparer lorsqu'exposés à des températures de convection de 500 ° F pendant 5 minutes ne vise en aucun cas à indiquer que les premiers répondants font face à cette condition dans leur travail ou qu'on peut s'attendre à résister à cette condition **MÊME EN PORTANT CORRECTEMENT DES CHAUSSURES** conformes aux normes NFPA sans souffrir de blessures sérieuse ou la mort.

## **AVERTISSEMENT**

Vos chaussures NFPA sont faites à partir de différents matériaux qui peuvent absorber la chaleur à des vitesses différentes. Certaines parties peuvent devenir beaucoup plus chaudes que d'autres. Évitez tout contact de la peau avec les surfaces extérieures des chaussures pendant et après des opérations de lutte contre les incendies, ce jusqu'à ce que vous soyez certain que les chaussures sont à une température sécuritaire.

### **10.5 STRESS DÛ À LA CHALEUR : UNE CAUSE SIGNIFICATIVE DE BLESSURES POUR LES INTERVENANTS**

Le travail physique dans un environnement chaud peut entraîner une hausse de température dans le corps. Pour protéger le corps contre la chaleur, le cœur commence à battre plus rapidement afin que plus de sang circule à la surface du corps. Les vaisseaux sanguins près de la surface de la peau se dilatent afin de transporter plus de sang. De cette manière, le sang se trouvant dans le corps peut être amené près de la surface du corps et refroidi. Ce qui est encore plus important, le corps produit de la sueur qui s'évapore à la surface de la peau afin d'assurer du refroidissement. Ces réponses naturelles ne sont pas très efficaces dans aucune des conditions suivantes : la température ambiante est d'au moins 75 degrés, l'isolation des vêtements bloque les transferts de chaleur hors du corps, les vêtements empêchent l'évaporation de la sueur et la fatigue des muscle produit plus de chaleur que ce que le système peut évacuer. Lorsque la température corporelle devient trop élevée, cela peut entraîner un coup de chaleur, une insolation ou une crise cardiaque.

## **AVERTISSEMENT**

La fatigue excessive en conditions chaudes tout en portant un ensemble de protection conforme aux normes NFPA, incluant des chaussures, peut entraîner une insolation ou une crise cardiaque. Les symptômes de l'insolation sont une impression généralement de faiblesse, des étourdissements, un pouls rapide, une faible pression sanguine tout en étant en position debout ou assise et/ou des maux de tête. La peau semble moite ou humide. si vous ressentez ces symptômes, rendez-vous dans un endroit frais et retirez complètement votre ensemble de protection, puis buvez des liquides. Toute défaillance à obtenir de l'aide médicale peut entraîner un coma profond ou la mort.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Les symptômes de crise cardiaque sont la peau sèche et chaude sans transpiration, une température corporelle très élevée, de la faiblesse, des étourdissements, une respiration rapide, de la nausée, une perte de conscience et parfois de la confusion mentale. Si vous ressentez un des symptômes décrits ci-dessus à tout moment, rendez-vous immédiatement dans une zone plus froide, retirez votre ensemble de protection complet NFPA, incluant les chaussures, buvez du liquide et recherchez l'attention médicale. Toute défaillance à obtenir des soins pourrait conduire au coma ou à la mort. Un refroidissement est essentiel pour la survie dans les cas de crises cardiaques causées par la chaleur.

### 10.6 CRISES CARDIAQUES : UN RÉSULTAT DE L'ÉPUISEMENT

Lors des opérations de lutte structurelle contre les incendies, le cœur bat plus rapidement à cause du besoin de déplacer plus de sang vers les muscles au travail. Ce sang transporte plus d'oxygène vers les muscles afin qu'ils puissent gérer la charge de travail accrue.

La présence d'adrénaline, une hormone de "se battre ou s'enfuir", dans le corps de l'intervenant pendant une urgence peut aussi accroître le rythme cardiaque. L'adrénaline se trouvant dans votre système entraîne un pompage plus rapide du cœur que la normale, même pendant des activités.

Tous ces facteurs peuvent imposer trop de stress au cœur, ce qui entraîne une crise cardiaque. Le cœur ne peut tout simplement pas gérer la charge qui lui est imposée.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Vous devez être physiquement prêt à exécuter des tâches fatigantes dans un environnement stressant. Faites de l'exercice cardiovasculaire régulier, abstenez-vous de fumer, ayez un entraînement et une alimentation appropriés, évitez l'obésité. Tout cela peut vous aider à réduire les risques de crise cardiaque.

### 10.7 PÉNÉTRATION DE LIQUIDES ET DE MATÉRIAUX DANGEREUX

Protection LIMITÉE contre la pénétration de liquides de 7 produits chimiques communs

La barrière contre l'humidité conforme NFPA 1992 de vos chaussures est testée pour sa résistance contre la pénétration d'éclaboussures de seulement 7 produits chimiques liquides communs après 1 heure d'exposition. Ces produits chimiques sont l'acide de batterie, l'acétone, l'acétate d'éthylène, l'hydroxyde de sodium 50 p/p, l'acide sulfurique 93,1 pourcent p/p, le tétrahydrofurane, le diméthylformamide, et le nitrobenzène.

La barrière contre l'humidité conforme NFPA 1992 et NFPA 1951 de vos chaussures est testée pour sa résistance contre la pénétration d'éclaboussures de seulement 5 produits chimiques communs causant des incendies au sol après 1 heure d'exposition. Ces produits chimiques sont 1. La mousse AFFF; 2. l'acide de batterie (37 pourcent p/p d'acide sulfurique); 3. liquide hydraulique, base d'ester phosphorée; 4. essence de substitution de type C (50/50 pourcent par volume de toluène et d'iso-octane); et 5. une solution de chlore à 65 %.

Ces liquides ont été testés parce qu'ils sont considérés comme les plus communs rencontrés dans les opérations d'urgence impliquant des produits chimiques et la lutte structurelle contre les incendies. Les chaussures assurent une protection limitée contre les contacts accidentels avec ces matériaux rencontrés pendant les opérations de routine.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Avec le temps, alors que les chaussures s'usent et prennent de l'âge, la protection de la barrière contre l'humidité à l'intention de la pénétration de 5 produits chimiques impliqués dans des incendies au sol et de 7 produits chimiques liquides dangereux communs indiqués dans cette section deviendra de plus en plus limitée. Voir la section 14 sur la vie utile de ce guide.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

La barrière à l'humidité n'a pas été évaluée pour tous les produits chimiques qui peuvent être rencontrés lors de la lutte contre l'incendie et les opérations de sauvetage techniques et les effets de l'exposition chimique à la barrière d'humidité doivent être évalués par les procédures d'inspection dans la norme NFPA 1851 et NFPA 1855.

Aucune protection contre les expositions à du matériel dangereux

De plus, les pompiers font face à des risques d'exposition à une gamme presque infinie d'autres produits chimiques potentiellement dangereux au cours de leurs opérations.

## **⚠ AVERTISSEMENT**

Vos chaussures HAIX® conformes aux normes NFPA ne sont PAS conçues pour vous protéger en cas d'opération avec exposition à des matériaux dangereux. Vous DEVEZ porter tout l'équipement de protection approprié en cas d'exposition avec des matériaux dangereux liquides ou sous forme de vapeur.

Si vous subissez une exposition accidentelle à un matériel dangereux, vous devez suivre les précautions indiquées dans la section 11 de ce guide, concernant le nettoyage et la décontamination, ce afin de réduire votre exposition et celle des autres.

### **10.8 ÉLECTROCUTION**

## **⚠ DANGER**

Vos chaussures n'assurent AUCUNE PROTECTION CONTRE LES ÉLECTROCUTIONS. Lorsque vous pénétrez sur les lieux d'un sauvetage, vous ne devez JAMAIS toucher un câble électrifié, tout particulièrement si vos chaussures sont mouillées. Ne laissez jamais votre équipement entrer en contact avec un câble électrifié. Chacun de ces risques peuvent entraîner des blessures sérieuses ou même la mort.

### **10.9 PATHOGÈNES TRANSMIS PAR LE SANG**

Vos chaussures ont été conçues pour protéger vos pieds, chevilles et parties inférieures des jambes des risques liés à l'exposition à des pathogènes transmis par le sang présents dans les fluides corporels. Les accidents d'exposition impliquent des contacts spécifiques avec du sang ou autres matériels à infection potentielle (AMIP) : yeux, bouche ou autres membranes muqueuses, peau endommagée, contact parentéral. Assurez-vous de couvrir votre visage, votre bouche, vos yeux, votre nez et la peau endommagée. Évitez tout contact avec des objets tranchants. Utilisez les procédures d'isolation des substances corporelles lorsque vous manipulez des chaussures ayant été exposées à des fluides corporels. Nettoyez vos chaussures conformément avec les procédures décrites dans la section 11 de ce guide. Cela permettra généralement d'éliminer les risques d'exposition à des liquides corporels provenant d'un contact incident. Pour des niveaux d'exposition plus élevés, procédez à la désinfection de vos chaussures pour réduire significativement les risques provenant de l'exposition à des liquides corporels potentiellement dangereux. Voir la section 11 de ce guide pour obtenir plus de renseignements.

### **10.10 FACTEURS SUPPLÉMENTAIRES AFFECTANT LA SÉCURITÉ**

Les facteurs supplémentaires suivants peuvent affecter la protection limitée assurée par les chaussures conformes aux normes du NFPA :

- Conditions sur les lieux d'un accident se trouvant au-delà de la portée des objectifs limités de ces chaussures
- Modifications, réparations ou remplacement de composants non autorisés des chaussures qui ne sont pas autrement conformes aux spécifications de HAIX® Amérique du Nord

- L'ajout d'accessoires qui n'ont pas été certifiés par un tiers à la hauteur de la norme NFPA ou qui ne sont approuvés par HAIX® Amérique du Nord comme étant compatible avec les chaussures conformes aux normes NFPA. Si vous avez des questions quant à savoir si des accessoires entraîneront la dégradation de la performance de vos chaussures selon la norme NFPA, communiquez avec HAIX® Amérique du Nord ou un centre de nettoyage et de réparation autorisé par HAIX® Amérique du Nord.

## 11 NETTOYAGE, DÉCONTAMINATION ET DÉSINFECTION DE VOS CHAUSSURES HAIX® CONFORMES À LA NORME NFPA

### 11.1 RISQUES LIÉS À DES CHAUSSURES SALES : POURQUOI LE NETTOYAGE ET LA DÉCONTAMINATION SONT IMPORTANTS

Vous pouvez être exposé à de nombreuses substances dangereuses pendant que vous êtes impliqué dans une opération d'urgence avec matériaux dangereux. Ces substances peuvent entraîner la contamination de vos chaussures et vous nuire après tout contact corporel avec vos chaussures. Cette section vous indiquera comment nettoyer et décontaminer vos chaussures pour réduire ces risques.

Contaminants d'incendies au sol de routine : De nombreux produits de combustion par incendie — incluant les hydrocarbures, les composés aromatiques polynucléaires, les métaux comme le chrome, les acides et les suies — représentent des risques pour les pompiers. Ces substances peuvent pénétrer dans vos chaussures, dans la couche intérieure et dans votre corps par ingestion, absorption, inhalation et contact parentéral. De plus, les particules et autres produits de la combustion peuvent réduire la résistance aux flammes de vos chaussures et augmenter la conductivité électrique de vos chaussures. Afin de réduire les risques de blessures à long terme causées par la présence de substances dangereuses suite à la combustion ou la présence de produits chimiques, vous DEVEZ nettoyer vos chaussures.

Produits chimiques dangereux : Si vous subissez une exposition accidentelle ou incidente à un produit chimique dangereux, vous devez suivre les précautions indiquées dans cette section sur le nettoyage et la décontamination afin de limiter l'exposition et les risques de blessures pour vous-même et les autres.

#### **⚠ AVERTISSEMENT**

Afin de réduire les risques de blessures causées par des substances dangereuses présentes lors de l'effondrement d'un édifice, d'un véhicule endommagé ou de produits chimiques dangereux, vous DEVEZ nettoyer vos chaussures.

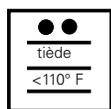
Pathogènes transmis par le sang : Il y a aussi des risques que vous exposiez vos chaussures à des fluides corporels pouvant être contaminés par des pathogènes transmis par le sang. De suivre les procédures de nettoyage décrites plus loin dans cette section permettra de réduire les risques d'infection à cause de ces dangers.

Produits chimiques dangereux : Si vous être soumis à une exposition accidentelle ou incidente à un produit chimique dangereux, vous devez suivre les précautions décrites dans cette section sur le nettoyage et la décontamination afin de limiter l'exposition et les risques de vous nuire à vous-même et aux autres.

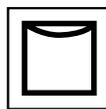
### 11.2 FRÉQUENCE

Les chaussures conformes aux normes NFPA devraient être nettoyées

- 1) au moins tous les six mois ou;
- 2) aussi rapidement que possible suite à une contamination ou une exposition à de la fumée, du sang ou des fluides corporels, des substances dangereuses et tous produits chimiques dangereux.



température de l'eau



sécher à l'air



ne pas laver à la machine



dans l'ombre



ne pas utiliser de javellisant au chlore



ne pas sécher sécher par culbutage



ne pas nettoyer à sec

## ⚠ AVERTISSEMENT

Nettoyez toujours vos chaussures HAIX® conformes aux normes NFPA séparément des autres éléments. Ne jamais nettoyer vos chaussures à la maison ou dans des installations de nettoyage publiques afin d'éviter la dispersion des produits de combustion dangereux à d'autres lessives.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser de javellisant ou de détergents chlorés afin de nettoyer vos chaussures. Même de petites quantités de chlore réduiront réellement les qualités protectrices de vos chaussures et pourraient entraîner des blessures sérieuses et même la mort.

## ⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser de nettoyeurs à pression ou tout autre jet d'eau sous pression pour nettoyer les chaussures. Ces outils peuvent entraîner des dommages sérieux sur les matériaux bruts et les coutures, compromettant les qualités protectrices de vos chaussures.

### 11.3 NETTOYAGE

Avant de nettoyer, assurez-vous de vous conformer à toutes les directives d'état, fédérales et locales pour la manutention des effluents d'éviers utilitaires. Des gants de protection appropriés devraient être portés.

Nettoyer les chaussures conformes à la norme NFPA à la main à l'eau tiède en frottant la chaussure mouillée avec une brosse souple à chaussure ou autre brosse souple comme une petite brosse à ongles ou une brosse à dent à soies souples. La brosse devrait être trempée dans l'eau pour retirer la poussière et autres saletés. Ne pas utiliser d'abrasifs et/ou de désincrustants lourds.

Ne pas utiliser de savons pour le cuir ou de savons contenant des graisses.

Ne pas utiliser de javellisant au chlore. Ne pas utiliser de détergent. Utiliser de l'eau à une température inférieure à 110° F.

La semelle intérieure amovible peut être nettoyée au besoin. Nettoyer les semelles intérieures à la machine dans l'eau froide à cycle délicat. Faire sécher les semelles à l'air libre avant de les remettre dans les bottes.

### 11.4 SÉCHAGE

Faire sécher les chaussures NFPA à l'air en retirant les semelles intérieures. Les supports de séchage pour suspendre les chaussures NFPA afin d'assurer une exposition maximale à l'air et réduire le temps de séchage.

Ne pas faire sécher les chaussures en les exposant à la lumière directe/indirecte du soleil ou à la lumière fluorescente. Ne pas faire sécher à la machine. Ne pas faire sécher les chaussures NFPA en face de fenêtres ouvertes, de fours chauds ou de radiateurs. La forme des chaussures sera changée et le cuir pourrait devenir plus fragile. Permettre aux chaussures de sécher lentement.

## 11.5 POLIR

Pour prolonger la durée de vie et entretenir l'extérieur en cuir de vos chaussures NFPA, appliquez une cire à chaussure à base de silicone professionnelle. Celles qui sont à base de gelée de pétrole peuvent être inflammables; ces produits réduiront significativement la résistance aux flammes et/ou à la chaleur de vos chaussures NFPA et ne sont donc pas indiquées.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Ne jamais utiliser de cire à base de gelée de pétrole, car cela réduira significativement la résistance aux flammes et/ou à la chaleur de vos chaussures HAIX®. L'utilisation de produits à base de gelée de pétrole pourrait entraîner des blessures sérieuses.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Ne faites pas sécher vos chaussures conformes aux normes NFPA près des radiateurs. Traitez les chaussures avec la même attention que vous le feriez pour tout autre produit de cuir de qualité supérieure. Le séchage forcé entraînera le changement de la forme du pied et le fendillage du cuir. Cela causera aussi des dommages à la barrière contre l'humidité, ce qui vous exposerait à des quantités significatives d'eau et de contaminants dangereux, ce qui pourrait entraîner des blessures sérieuses.

### ⚠ AVERTISSEMENT

Ne laissez pas les chaussures sécher sous la lumière directe/indirecte du soleil ou sous des lumières fluorescentes. La lumière réduira significativement la force des coutures et entraînera la décoloration et la perte de force et des qualités protectrices des composants des chaussures.

## 11.6 NETTOYAGE PAR CONTRAT

HAIX® Amérique du Nord dispose d'un réseau de centres de nettoyage et de réparation professionnels qui ont été approuvés par l'usine pour assurer le nettoyage de toutes les chaussures HAIX® Amérique du Nord conformes aux normes NFPA. HAIX® Amérique du Nord recommande que seuls les centres de nettoyage et réparation autorisés par HAIX® Amérique du Nord ne soient utilisés pour le nettoyage. Pour un contrat de nettoyage, veuillez communiquer HAIX® Amérique du Nord, par téléphone sans frais au (866) 344-HAIX (4249).

## 11.7 DÉCONTAMINATION ET DÉSINFECTION

Norme applicable. Vous devez lire et disposer des installations et procédures conformes avec la norme NFPA 1581, Norme sur les programmes de contrôle des infections du département des incendies - Édition 2005.

### ⚠ ATTENTION

Le personnel impliqué dans la manutention, le tri, l'emballage, le transport et le nettoyage des chaussures conformes aux normes NFPA qui sont contaminées doit porter des gants de protection et les vêtements et équipement de protection appropriés afin de prévenir les expositions professionnelles pendant l'exécution de ces activités.

Préparation : Retirer les chaussures conformes aux normes NFPA contaminées et infectées des pieds du porteur et du service avant de commencer. Les chaussures devraient demeurer hors service jusqu'à ce qu'elles soient décontaminées et désinfectées. Portez des gants protecteurs et les vêtements et équipement de protection appropriés lors de la décontamination et de la désinfection.

## AVERTISSEMENT

pour réduire les risques de blessures causées par des substances dangereuses présentes dans les résidus de combustion, de produits chimiques dangereux et de sang ou fluides corporels, vous DEVEZ nettoyer et, si nécessaire, décontaminer ou désinfecter vos chaussures conformes aux normes NFPA après une telle exposition à des substances dangereuses.

- A.** Substances dangereuses présentes dans les résidus de combustion (suies, fumée et débris).  
Pour réduire les risques associés à l'exposition à des substances dangereuses trouvées dans les résidus de combustion, vous DEVEZ nettoyer, assécher et entreposer vos chaussures conformément avec les procédures de ce guide d'utilisateur.
- B.** Produits chimiques dangereux:
1. Les chaussures qui se sont trouvées sur les lieux devraient être manipulées afin de limiter toute exposition supplémentaire aux produits chimiques dangereux et l'exposition à d'autres. Les chaussures contaminées devraient être manipulées conformément aux réglementations fédérales, de l'état et locales.
  2. **MATÉRIAUX CONNUS** : Communiquez avec la source des matériaux, votre équipe SIMDUT locale ou votre département de santé et sécurité afin de déterminer si les contaminants sont des matériaux dangereux ou non. Si le contaminant est connu, communiquez avec le centre de nettoyage et réparation HAIX® Amérique du Nord afin de déterminer s'il est possible de procéder à la décontamination.
  3. **MATÉRIAUX INCONNUS** : Si la nature du contaminant est inconnue, toutes les chaussures conformes aux normes NFPA contaminées devraient demeurer hors service jusqu'à ce que les matériaux aient été identifiés. Demandez toujours les renseignements de FTSS et soyez prêt à partager vos trouvailles avec le centre de nettoyage et réparation autorisé de HAIX® Amérique du Nord afin de pouvoir procéder à la décontamination des chaussures.
  4. Si vos chaussures ne peuvent être décontaminées, elles doivent être mises hors service conformément avec les règlements fédéraux, de l'état et locaux.

## AVERTISSEMENT

Seuls des experts formés en décontamination devraient tenter la décontamination des chaussures conformes aux normes NFPA. Communiquez avec un centre de nettoyage et réparation autorisé de HAIX® Amérique du Nord afin d'obtenir de l'aide pour déterminer si la décontamination est possible et obtenir le nom de l'organisation habilitée à effectuer la décontamination.

## 11.8 SÉCURITÉ DU NETTOYAGE

Dans le domaine de la santé, le personnel de nettoyage et d'entretien est considéré comme étant parmi les plus à risque d'exposition non seulement à des matériaux dangereux mais aussi à des pathogènes transmis par le sang suite à une exposition à des objets tranchants. Votre département des incendies devrait disposer d'un plan de contrôle écrit concernant l'exposition à des pathogènes transmis par le sang. Une partie de ce plan concerne la décontamination, la désinfection et le nettoyage des chaussures et devrait aussi inclure des procédures de nettoyage et d'entretien sécuritaires. Vous devriez vous conformer à toutes les réglementations fédérales, de l'état et locales applicables. Voir NFPA 1851-2014, Chapitre 7.

Des précautions universelles devraient toujours être respectées au moment de manipuler des chaussures souillées ou contaminées.

### A. Sang et fluides corporels

**1. Produits de désinfection.** Vous devriez vous servir de désinfectants approuvés par et enregistrés auprès de l'agence de protection environnementale américaine et qui sont aussi enregistrés comme étant tuberculocides. Vous devez aussi vous servir de désinfectants qui sont compatibles avec les chaussures conformes aux normes NFPA. Si vous avez des questions concernant l'utilisation d'un désinfectant particulier, communiquez avec un centre de nettoyage et réparation autorisé de HAIX® Amérique du Nord.

### 2. Procédures de désinfection pour le sang et les fluides corporels.

Petites zones incidentes : Utilisez un désinfectant approprié disponible pour les chaussures. Suivez toujours les directives du fabricant du désinfectant concernant l'utilisation du produit.

Zones étendues : Si les chaussures sont couvertes sur une grande surface avec du sang ou des fluides corporels, placez et transportez les chaussures dans des sacs pour éviter les fuites. Communiquez avec un centre de nettoyage et réparation autorisé HAIX® Amérique du Nord pour organiser la désinfection.

**B.** Le transport des chaussures contaminées avec du sang ou des fluides corporels peut être effectué conformément avec les réglementations fédérales, de l'état et locales.

## 12 ENTREPOSER VOS CHAUSSURES HAIX® CONFORMES AUX NORMES NFPA

### AVERTISSEMENT

Avant de procéder à toutes réparations sur vos chaussures conformes aux normes NFPA, celles-ci doivent être nettoyées, décontaminées et désinfectées conformément avec les directives de ce guide. S'attendre que les travailleurs altèrent ou réparent des chaussures souillées et possiblement contaminées va à l'encontre des directives de l'OSHA.

Toutes les réparations faites sur les chaussures devraient être effectuées par un centre de nettoyage et réparation autorisé de HAIX® Amérique du Nord ou par un expert formé par HAIX® Amérique du Nord. Les réparations non-autorisées effectuées sur les chaussures annulent toutes les garanties et peuvent exposer le porteur à des risques ou des conditions menaçant sa vie. Pour obtenir une liste de tous les centres de nettoyage et réparation autorisés de HAIX® Amérique du Nord, veuillez communiquer avec HAIX® Amérique du Nord au : Sans frais (866) 344-HAIX (4249).

## 13 ENTREPOSER VOS CHAUSSURES HAIX® CONFORMES AUX NORMES NFPA

Entre les incidents, et pour un entreposage à plu long terme, entreposez vos chaussures à l'écart de la lumière solaire directe et indirecte et des lampes fluorescentes et à l'écart des objets tranchants.

Utilisez des ventilateurs afin d'assurer une bonne aération pour sécher les chaussures pouvant avoir absorbé de l'eau ou de la sueur après une course et pour aider au retrait des résidus de combustion qui pourraient ne pas avoir été retirés lors du nettoyage.

La présence d'humidité dans vos chaussures pourrait réduire votre isolation, votre confort et la protection globale de vos opérations de lutte structurelle contre les incendies.

Toute défaillance à sécher vos chaussures entraînera la croissance de moisissures et de bactéries pouvant entraîner des irritations cutanées, des démangeaisons ou affecter les qualités protectrices des chaussures.

Nettoyez et séchez toujours vos chaussures conformément avec la section 11 de ce guide et avant de les placer en entreposage à long terme.

### ▲ AVERTISSEMENT

Évitez d'entreposer vos chaussures à des températures extrêmes. Des cycles répétés de chauffage et de refroidissement peuvent réduire les qualités protectrices et la durée de vie utile des chaussures. Voir la section 14 de ce guide pour les limitations sur la vie utile.

### ▲ AVERTISSEMENT

N'ENTREPOSEZ JAMAIS VOS CHAUSSURES SOUS LA LUMIÈRE SOLAIRE DIRECTE OU INDIRECTE OU SOUS LES LAMPES FLUORESCENTES (FIG. 6). L'exposition à la lumière (particulièrement la lumière solaire et les lampes fluorescentes) affaiblira et endommagera significativement les composants comme les barrières contre l'humidité, les lacets NOMEX® et les lamelles de vos chaussures après seulement QUELQUES JOURS. Les dommages causés par la lumière ne peuvent être réparés et le fabricant ne couvrira pas de tels dommages dans sa garantie. (Voir les renseignements sur la garantie, section 16 de ce guide).



### ▲ ATTENTION

N'entreposez jamais vos chaussures dans des quartiers d'habitation avec des effets personnels ou dans le compartiment des passagers d'un véhicule. Une exposition prolongée à des contaminants demeurés sur les chaussures augmentera les risques de cancer et autres maladies.

# 14 METTRE VOS CHAUSSURES HAIX® CONFORMES AUX NORMES NFPA HORS SERVICE

## 14.1 DURÉE DE VIE UTILE

Généralement, la vie utile représente la période pendant laquelle les chaussures, qui ont été correctement entretenues, peuvent assurer une protection limitée raisonnable. Il est fortement improbable que la vie utile excède 5 ans et, de fait, devrait être beaucoup plus courte, étant donné les facteurs indiqués ci-dessous. Les exigences de performance du NFPA sont basées sur des chaussures neuves qui n'ont pas encore été portées. Ainsi, même si les chaussures ne sont pas usées, elles devraient être mises hors service comme discuté dans la section 14.2, conformément aux normes NFPA.

Les facteurs suivants affectent la durée de vie utile de vos chaussures.

- A. L'âge et la fréquence d'utilisation - les chaussures utilisées dans les stations les plus occupées ne dureront pas aussi longtemps que celles utilisées dans les stations moins occupées.
- B. Le nombre et le type des réparations antérieures - les chaussures réparées à plusieurs reprises au même endroit seront usées plus rapidement que celles qui sont endommagées et réparées moins souvent.
- C. Le type de travail exécuté par le porteur - par exemple, les zones des orteils des chaussures utilisées dans les opérations rampantes sont usées beaucoup plus rapidement que les autres zones.
- D. La durée d'exposition à des chaleurs extrêmes et l'intensité de la chaleur - l'exposition à une chaleur extrême peut entraîner la fragilisation de la couche de cuir externe et de la doublure interne. Des cycles répétés d'exposition prolongée à une chaleur de faible intensité peut aussi entraîner des dommages aux matériaux de la barrière contre l'humidité.
- E. La durée d'exposition aux produits chimiques dangereux - en cas d'exposition à des produits chimiques dangereux et que la décontamination n'est pas entièrement efficace, il est possible que les chaussures ne soient plus sécuritaires.
- F. La durée de l'exposition à la lumière directe ou indirecte du soleil ou autres sources lumineuses comme les lampes fluorescentes - des tests et des sondages menés par les départements d'incendie montrent que l'exposition à la lumière solaire directe ou indirecte et aux lampes fluorescentes entraîne la fragilisation, l'affaiblissement ou la dégradation de la barrière contre l'humidité, et de tout composant de la chaussure fait à partir de fibres d'aramides, comme les lamelles et les lacets.
- G. Les chaussures âgées de plus de 5 ans ont probablement excédé leur durée de vie utile et devraient être mises hors service. De fait, comme qu'indiqué ci-dessus, la durée de vie utile pourrait être de beaucoup inférieure à 5 ans.
- H. Les dommages causés par l'utilisation non autorisée de pièces de rechange comme les semelles internes, les insertions de fermeture éclair et les lacets.
- I. Le remplacement de fermetures éclair usées de manière inadéquate, fermées de manière incomplète ou endommagées.
- J. Les dommages ou l'usure de la zone interne ou externe du talon par le port des chaussures avec fermeture éclair sans un scellage adéquat des fermetures éclair.
- K. Les dommages causés à la doublure interne en enfilant ou retirant les chaussures avec fermeture éclair sans d'abord ouvrir la fermeture correctement.
- L. Les chaussures n'ont pas été correctement nettoyées et cirées.

• Les exigences de performance du NFPA sont basées sur des chaussures neuves qui n'ont pas encore été portées et les composites. La durée de vie utile dépend des conditions d'utilisation, d'entretien et d'entreposage.

• En conséquence, il est fortement improbable que la vie utile excède 5 ans et, de fait, devrait être beaucoup plus courte, étant donné conditions d'utilisation, d'entretien et d'entreposage et d'autres facteurs.

Si vous avez des questions concernant la mise hors service de vos chaussures, communiquez avec un centre de nettoyage et réparation autorisé de HAIX® Amérique du Nord.

Les professionnels formés avec une connaissance approfondie de leurs chaussures et de leurs limitations devraient gérer les détails du programme de mise hors service. Si vous avez des questions concernant la durée de vie utile et la mise hors service de vos chaussures HAIX®, obtenez de l'aide avant de porter vos chaussures dans le cadre d'une situation d'urgence!

Rien dans cette section ne devra altérer, affecter ou prolonger la garantie indiquée dans la section 16. À L'EXCEPTION DE CE QUI EST INDIQUÉ DANS LA SECTION 16 DE CE GUIDE, HAIX® AMÉRIQUE DU NORD NE FAIT AUCUNE AUTRE GARANTIE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, TOUTES GARANTIES DE COMMERCIALISABILITÉ, DE PERTINENCE POUR UNE UTILISATION PARTICULIÈRE OU DE VIE UTILE.

## **14.2 MISE HORS SERVICE**

Conformément à la norme NFPA 1851, norme sur la sélection, les soins et l'entretien de l'équipement de protection personnel (2014) ("Norme NFPA"), les chaussures devraient être mises hors service dans n'importe lequel des cas suivants : (1) moins de 10 ans suivant la date de fabrication, (2) dans le cas où les chaussures sont trop endommagées pour être réparées, ou (3) dans le cas où des pièces ont été remplacées, lorsque les composants les plus anciens atteignent dix ans. Pour obtenir plus de renseignements, veuillez consulter la norme NFPA en vigueur lors de la date de fabrication. Gardez en tête que cela ne signifie par que la durée utile des chaussures sera terminée après dix (10) ans. Veuillez voir la discussion dans la section 14.1. Il est possible que les chaussures aient excédé leur durée de vie utile avant le moment de mise hors service comme indiqué dans la norme NFPA. Comme discuté dans la section 14.1, nous recommandons que de telles chaussures soient retirées du service. Vos chaussures devraient être évaluées lors de chacune des inspections régulières décrites dans la section 6 de ce guide afin de déterminer si celles-ci ont excédé leur vie utile et devraient être mises hors service, conformément à la norme NFPA ou parce que la durée de vie utile des chaussures est arrivée à échéance, comme discuté dans la section 14.1.

# **15 DISPOSER DE VOS CHAUSSURES HAIX® CONFORMES AUX NORMES NFPA HORS SERVICE**

## **15.1 DISPOSITION**

Les chaussures non contaminées mises hors service doivent être détruites afin d'empêcher toute utilisation non autorisée ou malencontreuse. Coupez les chaussures non contaminées mises hors services en morceaux et disposez-en de manière appropriée. L'une des méthodes suggérées de disposition est dans un dépotoir.

Les chaussures hors service qui sont contaminées par du sang ou des fluides corporels ou des produits chimiques dangereux devraient être placées dans des sacs de plastique et disposées adéquatement. Vous devriez suivre les réglementations fédérales, de l'état ou locales concernant la disposition des matériaux contaminés.

### **⚠ AVERTISSEMENT**

Ne jamais utiliser les chaussures mises hors service à des fins de formation. L'utilisation des chaussures mises hors service dans des situations risquées pourrait entraîner des blessures graves.

## 16 RENSEIGNEMENTS SUR LA GARANTIE LIMITÉE

Sauf pour la garantie limitée expressément énoncée dans cette section, les chaussures sont vendues TEL QUEL et AVEC TOUS LES DÉFAUTS et le vendeur ne fait AUCUNE REPRÉSENTATION OU GARANTIE en lien avec cette vente, que ce soit explicite ou implicite, QUANT À LA COMMERCIALITÉ ET/OU LA PERTINENCE POUR TOUTE UTILISATION.

HAIX® Amérique du Nord garantie que toutes les chaussures sont conformes avec les normes NFPA applicables, concernant la performance et la conception qui étaient en vigueur au moment de la fabrication des chaussures et garantit de plus que de tels produits sont exempts de tout défaut de fabrication ou de tout défaut de matériel breveté. La garantie limitée dans la phrase précédente et les recours en lien avec une telle garantie sont limités tel qu'énoncé dans cette section.

Les conditions d'utilisation, incluant, sans s'y limiter, la durée de vie utile des chaussures, sont hors du contrôle de HAIX® Amérique du Nord et HAIX® Amérique du Nord ne fait en conséquence aucune garantie, expresse ou implicite, à cet effet dans la présente.

Il en va de la responsabilité de l'utilisateur d'inspecter et d'entretenir les produits afin d'assurer qu'ils demeurent adéquats pour leur objectif voulu. Afin de maximiser la durée de vie utile de ces produits et de maintenir la garantie, les produits ne doivent être utilisés que par du personnel correctement formé dans les procédures appropriées et conformément avec les directives d'avertissement, d'utilisation, d'inspection, d'entretien, de soins, d'entreposage et de mise hors service du produit.

HAIX® Amérique du Nord respectera les réclamations de garantie sur vos bottes HAIX® Amérique du Nord conformes avec le NFPA pendant une période de un (1) an. La durée de la garantie limitée commence lors de la date où l'équipement a été livré à l'acheteur original au détail ou jusqu'à ce que trois mois se soient écoulés depuis l'envoi de ce produit à un détaillant HAIX® Amérique du Nord se trouvant en Amérique du Nord.

À L'EXCEPTION ET DANS LA MESURE DE CE QUI EST AUTREMENT EXPRESSÉMENT INDIQUÉ CI-DESSUS, HAIX® AMÉRIQUE DU NORD NE FAIT AUCUNE AUTRE GARANTIE, QU'ELLE SOIT EXPRESSE OU IMPLICITE, INCLUANT, SANS S'Y LIMITER, TOUTES GARANTIES DE COMMERCIALITÉ, DE PERTINENCE POUR UNE UTILISATION PARTICULIÈRE OU DE VIE UTILE. DANS LA MESURE DE CE QUI EST PERMIS PAR LA LOI APPLICABLE, TOUTES LES AUTRES GARANTIES SONT SPÉCIFIQUEMENT EXCLUES, INCLUANT LES GARANTIES SOULEVÉES PAR LE STATUT, LE COURS DE DÉTAIL OU L'UTILISATION COMMERCIALE.

### 16.1 EXCEPTIONS À LA GARANTIE LIMITÉE

Les éléments suivants sont exclus des dispositions de cette garantie limitée : (remarquez que cette liste n'est pas toute inclusive)

- A. Dommages causés par un nettoyage ou un entretien inadéquat (par exemple, par l'utilisation d'un javellisant ou de produits pétrochimiques pour faire le nettoyage);
- B. Toutes réparations qui n'ont pas été effectuées par un centre de réparation autorisé de HAIX® Amérique du Nord;
- C. Les dommages causés par l'utilisation non autorisée de pièces de rechange ou d'accessoires comme les semelles internes, les fermetures éclair, les garnitures, les lacets ou les lacets de rechange;
- D. Dommages causés par l'exposition de routine aux risques des scènes d'incendie communs;
- E. Perte d'une garniture réfléchissante suite à l'usure normale;
- F. Perte d'une garniture réfléchissante suite à l'usure des lamelles ou l'exposition à la chaleur;
- G. Remplacement des fermetures éclair endommagées ou utilisées inadéquatement;
- H. Dommages ou usure excessive causée par le port des chaussures avec les fermetures éclair qui ne sont que partiellement fermées;

- I. Dommages causés par l'enfilage ou le retrait des chaussures sans avoir d'abord ouvert la fermeture éclair lorsqu'applicable;
- J. Tout dommage provenant de l'utilisation d'une fermeture éclair sans ancrage;
- K. Resemellage par tout centre de réparation qui n'a pas été autorisé par HAIX® Amérique du Nord.

## 17 SOURCES ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

International Fire Service Training Association, (IFSTA). 1998. Essentials of Fire Fighting. 4e édition, (édition de 1998)

Lawson, James R. "Thermal Performance and Limitations of Bunker Gear." Fire Engineering, August, 1998, 37-56

National Fire Protection Association 1971: Standard on Protective Ensembles for Structural Fire Fighting and Proximity Fire Fighting, 2013 Edition

National Fire Protection Association 1992: Standard on Liquid Splash-Protective Ensembles and Clothing for Hazardous Materials Emergencies 2012 Edition

National Fire Protection Association 1999: Standard on Protective Clothing for Emergency Medical Operations, 2013 Edition

National Fire Protection Association 1951: Standard on Protective Ensembles for Technical Rescue Incidents, 2013 Edition

National Fire Protection Association 1977: Standard on Protective Clothing and Equipment for Wildland Fire Fighting, 2016 Edition

National Fire Protection Association 1851: Standard on Selection, Care, and Maintenance of Protective Ensembles for Structural Fire fighting and Proximity Fire fighting, 2014 Edition

National Institute for Occupational Safety and Health. 1989. Guidelines for Prevention of Transmission of Human Immunodeficiency Virus and Hepatitis B Virus to Health-Care and Public-Safety Workers.

Occupational Safety and Health Administration. 1991. Occupational Exposure to Bloodborne Pathogens: Final Rule. 29 CFR Part 1910.1030, Federal Register.

Occupational Safety and Health Administration. Occupational Safety and Health Standards, Subpart I : Personal Protective Equipment," 29 CFR 1910.132

Southern Area Fire Equipment Research (SAFER). 1994. PPE Care and Use Guidelines.

TRI/Environmental. 1994. Decontamination of Structural Fire Fighting Protective Clothing and Equipment, Draft Final Report.

Veghte, James H, Ph.D. 1988. Fire Fighters' Protective Clothing: Design Criteria. 2e Édition.

West KH:, 1992. Infectious Disease Handbook for Emergency Care Personnel, 2nd Edition. Cincinnati: ACGIH, Cincinnati, Ohio.

CAN/CSA-Z195-2014: Standard for Protective Footwear

Pour obtenir plus de renseignements, communiquez avec

### **HAIX® NORTH AMERICA INC.**

2320 Fortune Drive, Suite 120, Lexington, KY 40509

T. 859-281-0111, F. 859-281-0113

Sans frais 866-344-HAIX (4249)

service-hna@haix.com

**www.haix.com**













## PERSONAL RESPONSIBILITY CODE

The member companies of FEMSA that provide emergency response equipment and services want responders to know and understand the following:

1. Firefighting and Emergency Response are inherently dangerous activities requiring proper training in their hazards and the use of extreme caution at all times.
2. It is your responsibility to read and understand any user's instructions provided with any piece of equipment you may be called upon to use.
3. It is your responsibility to know that you have been properly trained in Firefighting and/or Emergency Response and in the use, precautions, and care of any equipment you may be called upon to use.
4. It is your responsibility to be in proper physical condition and to maintain the personal skill level required to operate any equipment you may be called upon to use.
5. It is your responsibility to know that your equipment is in operable condition and has been maintained in accordance with the manufacturer's instructions.
6. Failure to follow these guidelines may result in death, burns or other severe injury.



Fire and Emergency Manufacturers and Services Association, Inc.  
P.O. Box 147, Lynnfield, MA 01940 [www.FEMSA.org](http://www.FEMSA.org)

Copyright 2004 FEMSA. All Rights Reserved

## **HAIX® NORTH AMERICA INC.**

2320 Fortune Drive, Suite 120, Lexington, KY 40509

T. 859-281-0111, F. 859-281-0113

Sans frais 866-344-HAIX (4249)

[service-hna@haix.com](mailto:service-hna@haix.com)

[www.haix.com](http://www.haix.com)